

Autour de l'île

Les souvenances d'Odile

Pierre Pruneau

Charles Nodier, écrivain français et précurseur des ethnologues modernes, lançait ce cri du cœur au XIX^e siècle : « Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires des peuples avant qu'ils ne les aient oubliées. » C'est ainsi que Philippe Aubert de Gaspé, dernier seigneur de Saint-Jean-Port-Joli, publiait, à 80 ans, ses *Mémoires* (1866) qui fourmillent d'anecdotes sur la société québécoise de la première demie du XIX^e siècle. Mme Odile Létourneau-Gagnon, née en 1917, a voulu elle aussi laisser à ses descendants la chronique de la vie quotidienne de la famille Létourneau à Sainte-Famille, de 1890 à nos jours.

Ces souvenirs rédigés à 84 ans, nés de « moments de solitude apportés par l'hiver », constituent un récit vivant et détaillé des événements, traditions et anecdotes conservés dans sa prodigieuse mémoire. Une trentaine d'exemplaires répartis entre les membres de sa famille vont assurer une survie inespérée à ce témoignage unique. Si une photo vaut mille mots, ce document suscite à l'esprit du lecteur mille images alimentées par la plume agile d'une auteure qui a vécu une vie heureuse sur son île. En effet, malgré l'inévitable cortège de maladies, blessures, tempêtes, gels et mortalités dont sa famille fut affligée à travers le temps, son récit est toujours serein et se



PHOTO : ARCHIVES ODILE LÉTOURNEAU
Juin 1927. Des enfants de Sainte-Famille sur le parvis de l'église, au sortir de leur communion solennelle, photographiés par un touriste américain. Odile pose fièrement à l'extrême droite du groupe.

termine sur ce constat émouvant : « De ma vie, je ne regrette rien. »

Odile est la fille d'Eudore Létourneau et Corinne Drouin qui ont élevé 12 enfants sur une terre de Sainte-Famille acquise d'un dénommé Dionne, vers 1857. Son père était un homme cultivé qui avait appris le piano chez les dames de la Congrégation et il gardera en exploitation une ferme expérimentale souvent visitée par de nombreux agronomes à l'appétit féroce. Quant à Odile, à l'âge de 17 ans, elle reçoit son diplôme à la fois des sœurs de la Congrégation Notre-Dame et du Département de l'Instruction publique ; s'ouvrent alors les portes de l'en-

seignement. Elle déclinera l'offre car, en 1935, elle remplacera sa sœur Donaté dans l'administration de l'agence de la Banque Nationale aménagée dans la maison familiale vers 1920 (aujourd'hui propriété de M. Roger Giguère) et épousera, en 1950, Irénée Gagnon pour aller vivre dans la maison ancestrale des Gagnon au nord du chemin Royal. En 1960, une maison neuve sera construite au sud de la route. C'est là que demeure son fils Laval, propriétaire d'un imposant verger et d'un kiosque de fruits et légumes parmi les plus fréquentés de l'île.

SUITE EN PAGE 2



PHOTO : ARCHIVES ODILE LÉTOURNEAU
M. Eudore Létourneau exécutant un morceau à l'harmonium qu'il avait acquis en 1903. L'instrument est maintenant exposé à la Maison de nos Aïeux.



PHOTO : ARCHIVES ODILE LÉTOURNEAU
Mme Odile Létourneau-Gagnon, maintenant âgée de 92 ans, est fière d'une vie bien remplie, comme en témoignent ses souvenirs.

L'UPA ouvre un dialogue

Charles-Eugène Bergeron

L'Union des producteurs agricoles (UPA) ressort de son congrès général annuel avec l'affirmation un peu mitigée de sa nouvelle vision sur le devenir du secteur au Québec. Christian Lacasse, président de l'UPA réélu de justesse en décembre dernier, a présenté les grandes lignes d'une vision de politique agricole et agroalimentaire pour le Québec, axée sur « le pouvoir de se nourrir ». Mais des dirigeants de certaines fédérations ont soulevé l'éventualité de se dissocier de la maison-mère trop pliée, à leur goût, aux récentes corrections dans les règles du soutien de l'État à l'agriculture, annoncées par le ministre Yvon Béchard.

L'UPA INVITE LES CITOYENS À UNE CORVÉE D'IDÉES

Engagée dans une opération de relations publiques et de dialogue avec la population, l'UPA affirme que le pouvoir de se nourrir, c'est la capacité du Québec de définir sa propre politique agricole et alimentaire,

PLAISIRS D'HIVER

Invitation à tous les gens de l'île

Venez vous amuser avec nous et Bonhomme !

Les loisirs de Sainte-Famille, en collaboration avec l'OPP de l'école, organisent une activité pour toute la famille le samedi 13 février 2010 à la patinoire et au complexe municipal, au 3894, chemin Royal, Sainte-Famille.

Lors de cette journée, tout le monde pourra s'en donner à cœur joie : venez participer à diverses activités ! Pour clôturer cet événement, un souper St-Hubert sera servi sur place, le tout accompagné de musique et de nombreux prix de présence.

Cartes pour le souper en pré-vente au coût de 10\$ auprès de :
Patinoire : 418 829-1521.
Christine Lachance : 418 829-2511.
Marie-Andrée Hamel : 418 829-3948.
Anne Pichette : 418 829-2639.
Marie-Andrée Robitaille : 418 829-0731.
Horaire de l'activité
De 13 h 30 à 16 h 30 : activités extérieures et visite éclair de Bonhomme.

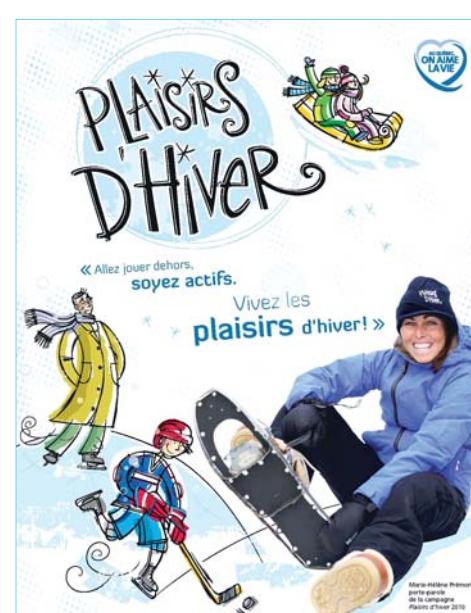


PHOTO : MELS QUÉBEC

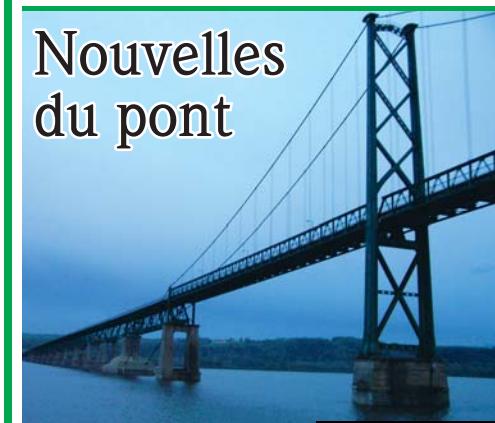
De 16 h 30 à 23 h : souper et musique au gymnase (service de bar sur place).

**Anne Pichette, conseillère
Sainte-Famille**

Nous vous attendons en grand nombre !

SOMMAIRE

Nouvelles du pont



HELINE BAYARD

» 4

Allons jouer dehors



RICHARD BOIVIN

Patinoires et ski de fond

» 10

Les souvenances d'Odile, suite de la une

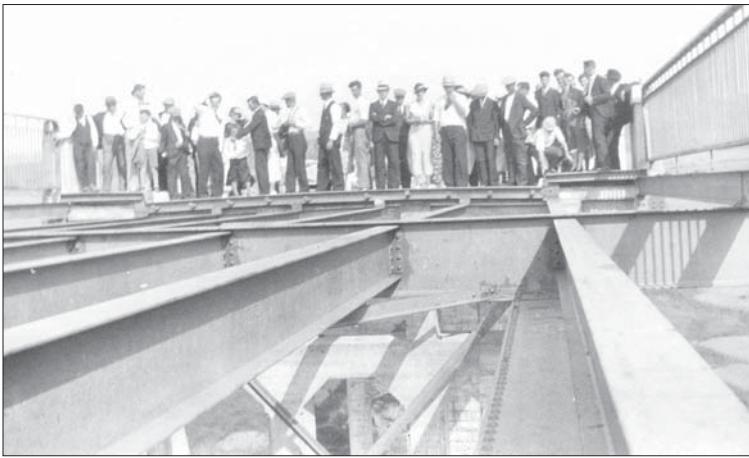


PHOTO : ARCHIVES ODILE LÉTOURNEAU

1934. Des insulaires viennent constater que la construction du pont avance ; il n'y manque plus que le tablier qui sera installé le 6 juillet 1935.



PHOTO : ARCHIVES ODILE LÉTOURNEAU

Scène de récolte des patates, à Sainte-Famille. À l'avant-plan : Pierre et Odile ; à l'arrière-plan : Eudore et Corinne.

AU FIL DE LA VIE À SAINTE-FAMILLE

Le texte manuscrit livre au lecteur trois types de renseignements : tous les travaux des champs, activités saisonnières et vie quotidienne des Létourneau à Sainte-Famille sont décrits avec soin. Puis, nous retrouvons des notations précises concernant les écoles, les sautes d'humeur de la nature, l'électrification de l'île, la construction du pont, les débuts de la mécanisation agricole, etc. Ce récit est entrecoupé de remarques plus intimes sur le destin de chacun des membres de la famille Létourneau qu'on accompagne jusqu'à la fin de leur vie. Curieusement, on y apprend qu'un nommé Alphonse Drouin, rabouteux réputé du secteur, est toujours appelé quand un membre de la famille s'estropie au travail ; que le 25 avril, à la fête de saint Marc, les cultivateurs se rendaient à la messe pour y faire bénir leurs graines de semence ; que tous les étés, on traversait en goélette avec l'oncle Adélard Lemelin pour le pèlerinage de la fête de sainte Anne et qu'en juin

1892, 11 granges de Sainte-Famille furent « couchées au sol » par un vent terrible et qu'elles furent toutes reconstruites en corvées dans la même année. Aussi, en 1951, les petites écoles du haut et du bas de la paroisse fermaient ; en 1944, les allocations familiales se chiffraient à 3 \$ par enfant et, durant la guerre, les fils d'agriculteurs étaient exemptés du service militaire obligatoire.

DANS L'AMBIANCE DU TEMPS D'UNE PAIX

À 92 ans, Mme Odile Létourneau-Gagnon conserve une belle vitalité, un œil pétillant et a toujours autant de plaisir à raconter sa vie écoulée dans l'ambiance du « Temps d'une paix. » Enfant, elle regardait peindre l'artiste André Bieler, dans le village, traversait sur le pont de glace ou sur le bateau de Sainte-Pétronne pour sa visite annuelle à Québec ou assistait à un souper familial en compagnie de Louis-Alexandre Taschereau, grand ami d'Eudore, « qui a toujours été rouge ! » Elle réentend l'harmonium acheté par son père en 1903 ;

lui-même élève de M. Omer Létourneau, il sera l'organiste de la paroisse jusqu'à l'âge de 85 ans. Elle nous le présente, fleur à la boutonnière, cigare au bec, empruntant le trottoir pour se rendre à l'église. Ses écrits sont corroborés par de nombreuses photos d'époque qu'elle conserve précieusement en archives et qui contribuent à mieux faire revivre ces acteurs passionnants d'un Québec révolu mais dont nous sommes tous les héritiers.

Qui sait, dans 100 ans, ce qu'il adviendra des exemplaires de cette belle histoire de la famille Létourneau ? Nul doute qu'ils survivront à son auteur contribuant à faire rejaillir sur elle un peu de cette immortalité dont les humains sont si friands. Odile Létourneau termine ses mémoires sur ces mots : « Mission accomplie. » On croit y déceler la fierté du coureur de fond qui franchit la ligne d'arrivée mais aussi la nostalgie de celle qui arrive aux derniers chapitres d'un livre qui l'a passionnée.

L'UPA ouvre un dialogue, suite de la une

dans le respect du modèle agricole qu'il privilégie. Cette vision repose sur une agriculture réalisée par une multitude de fermes ancrées dans toutes les régions. Ce credo renouvelé se décline en quatre valeurs de base : l'autonomie, la santé, le développement durable et l'équité. Les gens sont invités à encourager les artisans de la terre sur le web : <http://blogue.upa.qc.ca/annonces/pouvoir-nourrir-3.html>

AUTONOMIE

Le pouvoir de se nourrir requiert un niveau d'autonomie suffisant pour assurer à la population un approvisionnement en aliments sains et de qualité. Pour ce faire, l'UPA préconise la mise sur pied d'un Secrétariat à la spécificité agricole pour promouvoir l'exception agricole dans le marché international et d'un Bureau fédéral à la réciprocité des normes pour les produits importés (normes environnementales, de qualité, etc.). L'UPA réclame également un budget de soutien au secteur agricole équivalant à celui de 1990 en rapport avec la valeur de la production, une politique québécoise d'achat d'aliments locaux et un étiquetage clair et efficace sur l'origine des produits.

SANTÉ

Le pouvoir de se nourrir sous-entend la capacité financière des individus à accéder à des aliments sains et diversifiés. Les moyens mis de l'avant par l'UPA à cette fin sont : 1) l'assurance de qualité, de salubrité, d'innocuité et de traçabilité des aliments de la terre à la table ; 2) l'élaboration et la diffusion de cours sur l'alimen-

tation raisonnée pour les élèves du niveau secondaire ; 3) un fonds UPA de solidarité sociale destiné à soutenir les banques alimentaires.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'UPA en appelle à une politique garantie d'une agriculture économiquement forte et responsable sur les plans écologique et social, ainsi que de la prospérité des collectivités rurales. Ce modèle se fonderait sur des entreprises à dimension humaine viables et attrayantes pour la relève, reposant sur des plans régionaux de développement de la zone agricole et forestière, adoptés en collégialité avec les producteurs, une politique jeunesse en agriculture incluant un Fonds de capital destiné à la relève, un régime d'épargne favorisant le transfert et un régime d'épargne et d'investissement forestier. L'UPA réclame que l'État s'engage à réinvestir dans le transfert de connaissance, la recherche et l'innovation.

ÉQUITÉ

Les gens vivant de l'agriculture doivent retirer un revenu comparable aux opérateurs des autres secteurs économiques. Ainsi, selon l'UPA, nos denrées devraient être transformées ici et les distributeurs d'ici devraient être approvisionnés en priorité. Des plans de développement sectoriels, des programmes de sécurité du revenu adaptés à tous les secteurs de production et des conventions de mise en marché collective (de la production jusqu'à la distribution) constitueront les principales garanties de l'équité. En somme, un pacte socioéconomique sur le partage équitable

de la plus value dans la filière agroalimentaire et sur des parts ciblées d'approvisionnement au Québec.

VERS UN SECTEUR AGROALIMENTAIRE PAR ET POUR LES ORLÉANAIS

On reconnaît dans ce qui est résumé ci-haut quelques revendications traditionnelles de l'UPA sous une forme revampée. L'UPA exhorte le public et le politique à lui donner le pouvoir de revitaliser les régions avec une agriculture définie dans la pluralité des types d'entreprises familiales et des productions.

L'agriculture orléanaise est déjà très diversifiée et à grande valeur ajoutée. Nous serions déjà proches du modèle de l'avenir envisagé par l'UPA, à condition que l'accès accru à de la nourriture par et pour les Orléanais fasse l'objet d'un large consensus des décideurs locaux et d'un choix de vie pour une majorité.

Les aménités rurales et les services écologiques prodigués par nos agriculteurs devraient être rémunérés en sus des recettes qu'ils réalisent avec la vente de leurs denrées et de leurs produits transformés. Pour passer du virtuel au réel, le dialogue devrait se poursuivre de vive voix entre nos producteurs et nos résidants, en solidarité avec le déploiement, à l'île d'Orléans, d'une agriculture soutenable, conviviale et créatrice d'un milieu de vie et de travail sain et valorisant pour davantage de jeunes familles. Ce serait là une contribution majeure de nos gens de la terre dans la foulée de Vision île d'Orléans 2020.

La CCIO : 40 ans de services

Hélène Bayard

Sous la direction de sa nouvelle présidente, Mme Marie Langlois, la Chambre de commerce de l'île d'Orléans (CCIO) amorce la nouvelle année avec l'arrivée de nouveaux membres au conseil d'administration et forte de la présence de 43 membres à son assemblée générale annuelle.

Les changements qu'a connus la CCIO ces dernières années et qui ont affecté son membership ont amené la direction à se redéfinir et à proposer un plan d'action. Elle centre sa mission sur une participation active au développement économique du territoire, sur l'accès à des occasions d'affaires pour ses membres et sur le soutien à l'amélioration de leurs compétences. Elle entend également continuer à jouer un rôle actif au sein de diverses instances tels le comité tourisme du CLD, la SOLIDE, le comité de vigie du pont et le comité de suivi du Forum île d'Orléans 2020. Si des projets comme une route cyclable voient le jour, la CCIO entend s'impliquer et faire valoir les intérêts de ses membres.

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

Déjà, une campagne de recrutement misant sur la « force du nombre » a été lancée auprès de ceux qui s'étaient désaffiliés et auprès de nouveaux entrepreneurs afin que la CCIO redevienne une instance de représentation significative pour la communauté d'affaires de l'île d'Orléans. « Il y va de l'intérêt de tous que la communauté d'affaires de l'île soit forte et crédible », nous dit Mme Langlois.

IMPLICATION ET PARTENARIAT

« La Chambre de commerce continuera à prendre position et à s'impliquer dans les dossiers d'intérêt public à caractère socioéconomique et à promouvoir la reconnaissance et le rayonnement de ses membres. Il est également important que nous encouragions concrètement la population à l'achat de produits locaux et à l'utilisation des services offerts sur le territoire par nos membres », ajoute Mme Langlois. Soulignons que récemment la tenue de l'activité de financement *Les Très Arts de l'île*, a été l'occasion d'une belle collaboration entre la CCIO et le regroupement d'artistes BLEU, permettant de mieux faire connaître ceux-ci : certains ont fait don d'une œuvre à être vendue au bénéfice de la CCIO alors que d'autres en ont cédé une à un prix de base. Les artistes ont grandement apprécié cette attitude respectueuse.

SERVICES AUX MEMBRES

Concrètement, la CCIO offre à ses membres des conférences et quatre déjeuners huppés où l'expérience des uns sert aux autres, divers services techniques (analyses d'eau, photocopies, rubrique *Offres d'emploi* sur le site Web, etc.) et avantages économiques (économies sur le prix d'assurances, de l'essence, etc.). Elle offre aussi à ses membres des services individualisés en fonction de leurs besoins spécifiques.

D'autre part, le Salon de l'emploi organisé par la CCIO en collaboration avec le Centre local d'emploi l'an dernier a connu un très grand succès et sera repris, en mars prochain. Ce salon rend service à la fois aux commerçants qui cherchent de la main-d'œuvre et à la population qui cherche de l'emploi.

Sortir

par Julien Milot

EN VILLE

Odyssée : cap sur l'histoire des plaines d'Abraham

La Commission des champs de bataille nationaux invite la population à plonger dans l'histoire des plaines d'Abraham. Les résidants de Québec et des alentours pourront visiter sans frais l'exposition multimédia *Odyssée : cap sur l'histoire des plaines d'Abraham*, en présentant une preuve de résidence. Cette exposition multimédia offrira aux visiteurs un voyage virtuel et captivant de 400 ans aux côtés de grands personnages qui ont façonné notre histoire, de la naissance de la Nouvelle-France à la création du parc en passant par les batailles des plaines d'Abraham et de Sainte-Foy. Une collection singulière d'une vingtaine de tenues régimentaires complète l'exposition. Technologie multimédia, effets spéciaux, animatronique, jeux interactifs, raconteront les plaines d'Abraham comme jamais auparavant. Les samedis et dimanches de janvier et février de 10 h à 17 h à la Maison de la découverte des plaines d'Abraham. 418 649-6157. www.lesplainesdabraham.ca

Stairsmasters 2010 : samedi 23 janvier

Le 23 janvier prochain, les amateurs de snowboard seront choyés. En effet, le Stairsmasters reprend possession des rues de Québec. Dans cette compétition, les participants s'élançent du haut de la piste pour prendre une vitesse optimale avant un saut durant lequel ils effectuent une manœuvre aérienne. Cette discipline peut être comparée au saut à ski acrobatique. Pour l'occasion, une imposante structure de 40 m de hauteur et d'une longueur de 110 m a été érigée entre les échangeurs de l'autoroute Dufferin-Montmorency. 24 des meilleurs athlètes au pays s'y affronteront, divisés en deux vagues, et exécuteront des manœuvres complexes, tentant d'impressionner les juges afin d'accéder à la finale et remporter les honneurs du Stairsmasters 2010. Qualifications : 10 h. Finales : 18 h. <http://www.snowjamboree.com/coupe-du-monde/big-air>

Salon Chalets & Maisons de campagne de Québec et Salon Immobilier : jusqu'au 24 janvier

Le plus important rassemblement de constructeurs et de spécialistes de résidences secondaires de l'Est du Québec aura lieu du 21 au 24 janvier 2010, au Centre des congrès de Québec. Plus de 250 exposants sont attendus en provenance de l'industrie de la construction, de la rénovation, de la décoration, de l'aménagement extérieur, de l'achat et la location de résidences secondaires, de l'écologie, de l'outillage, des loisirs et des destinations de premier choix. Le Salon Chalets et Maisons de campagne accueillera en ses murs le Salon Immobilier de Québec. Grâce à cet important partenariat, en plus de l'information entourant la propriété de villégiature, les visiteurs bénéficieront d'une expertise dans la planification d'achat ou de vente de toute propriété.

Au Centre des Congrès de Québec, jusqu'au 24 janvier. www.salonchaletquebec.com

Le 56^e Carnaval de Québec

Le Carnaval de Québec sera marqué cette année par une atmosphère festive où la musique et la danse joueront un rôle prédominant. Du 29 janvier au 14 février 2010, le Carnaval invite toute la population à vivre l'effervescence carnavalesque au rythme des soirées à la belle étoile et de spectacles de danse divertissants : cheerleading, country, hip hop, disco et latino. Tout au long des 17 jours de festivités, les carnavaux pourront participer à un grand nombre d'activités familiales, notamment les Promenades en carrière, le Derby St-Hubert, la Compétition d'agilité canine Royal Canin, les Promenades en traîneau à chiens, le Village M. Christie/KRAFT. Ils pourront également contempler le majestueux Palais de Bonhomme ainsi que les œuvres exposées au Symposium de peinture et, bien sûr, admirer les sculptures de l'International de sculpture sur neige TELUS. Des activités sportives extrêmes telles que la Grande Virée, la Course en canot, le Bain de neige La Baie, la Tyrolienne WestJet et le Rafting sur neige KRAFT, feront assurément le bonheur de tous les participants. En prime, le « nightlife » : bistro SAQ, défilés de nuit, village Arctic Spa et les Événements Loto-Québec où nombre d'artistes et DJs feront vibrer les carnavaux. www.carnaval.qc.ca



PHOTO : COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX EXPOSITION ODYSSEE



PHOTO : SALON CHALETS ET MAISONS DE CAMPAGNE DE QUÉBEC SALON CHALETS ET MAISONS DE CAMPAGNE DE QUÉBEC ET SALON IMMOBILIER



PHOTO : CARNAVAL DE QUÉBEC LA GRANDE VIRÉE, COURSE DE CHIENS DU CARNAVAL

Liquidation accessoires cellulaire, casque d'écoute, CD, DVD ...



75%

418-666-9007

Commande téléphonique acceptée.
371, Boul. Armand-Paris Beauport
G1C 7T2 www.dotelectronique.com

DES LIVRES ET DES FILMS

Une chronique de Marie-Hélène Therrien

Beau dommage

Un très bel ouvrage écrit pour rendre hommage au groupe Beau Dommage est paru chez VLB éditeur. Il s'agit de *Beau Dommage – tellement on s'aimait*, de Robert Therrien. Si le livre est en soi très beau avec sa couverture rigide, ses nombreuses photos sur papier glacé, le fond révèle également un travail très soigné. Une présentation de l'époque durant laquelle le groupe a vu le jour pour mettre les choses en perspective, celle de chacun des musiciens puis l'histoire du groupe lui-même, remplie de péripéties et d'anecdotes. Beau Dommage a été le groupe le plus populaire de l'histoire de la chanson québécoise. Son succès fut instantané. Voici une époque mythique que nous présente Robert Thérien. Je recommande ce livre à tous les amateurs de Beau Dommage et à ceux qui voudraient le découvrir.

11 septembre – Les vérités cachées

Le livre *11 septembre – Les vérités cachées*, d'Éric Raynaud, publié aux éditions Alphée – Jean-Paul Bertrand, est surprenant et nous propose le résultat d'enquêtes et de relecture des événements entourant les attentats du « 9/11 » par des scientifiques, des experts et universitaires internationaux de très haut niveau. Le monde a changé depuis la date fatidique du 11 septembre 2001. Une certaine candeur autour du rêve américain a disparu à jamais. Les conclusions du livre – qui situe la clé du drame dans les années 2004-2005 – notamment depuis 2006 et ces tout derniers mois, donnent froid dans le dos. Pour tous ceux qui cherchent à comprendre, à trouver une parcelle de réponses à leurs questions autour de ce drame inimaginable, le livre d'Éric Raynaud, journaliste d'investigation, saura certainement lever le voile sur certains mystères qui planent encore sur cette affaire.

Mémoires – Edgar Fruitier

S'il est un artiste talentueux, polyvalent et aux connaissances remarquables, c'est bien Edgar Fruitier. Comédien, animateur de radio, il sait toucher le public depuis des décennies par ses rôles mais aussi ses connaissances musicales qu'il n'hésite pas à partager avec son auditoire. Une biographie lui étant consacrée vient nous livrer des secrets sur cet homme. Son enfance, ses études, ses passions, le trajet l'ayant mené

là où il est aujourd'hui. *Mémoires – Edgar Fruitier*, propos recueillis par Jean Faucher, est paru chez Québec Amérique et la préface est signée par Gérard Poirier. Un livre très sympathique.

Une chronique de Michel Gagné Librairie Note à la page

1981

Ricardo Trogi, Québec, 2009

Dans 1981, Trogi laisse tomber les relations hommes-femmes foireuses de Québec-Montréal et les hommes immatures de Horloge Biologique, pour retourner dans le monde de son enfance. À travers des anecdotes hilarantes et la voix hors champ du réalisateur qui raconte sa propre histoire, on revisite le début des années 80 avec un sourire en coin. Trogi a réussi à recréer l'atmosphère de 1981 d'une façon extraordinaire et ceux qui avaient 11 ans à cette époque se reconnaîtront dans le personnage de Jean-Carl Boucher, excellent dans le rôle de Ricardo. Ce n'est pas le chef-d'œuvre de l'année, mais on prend un réel plaisir à se remémorer les heures passées à regarder les montres calculatrices dans le catalogue de Distribution aux consommateurs ou à fantasmer sur un ou une camarade de classe. Qui sait, peut-être serez-vous pris d'une envie soudaine de vous procurer un magnifique K-Way rouge après le visionnement de ce DVD !

Les 10 meilleurs DVD de 2009

- Entre les murs, de Laurent Cantet.
 - Revolutionary Road, de Sam Mendes.
 - The Reader, de Stephen Daldry.
 - Inglourious Bastards, de Quentin Tarantino.
 - Che, de Steven Soderbergh.
 - Ce qu'il faut pour vivre, de Benoît Pilon.
 - The Curious Case of Benjamin Button, de David Fincher.
 - Séraphine, de Martin Provost.
 - Star Trek, de J.J. Adams.
 - Il Divo, de Paolo Sorrentino.
- J'espère que l'année 2010 vous offrira d'excellents films. Bonne année cinéma !

Besoin de conseils pour votre REER?

Denis Petit, planificateur financier



Épargne :

placements à intérêt garanti
fonds de placement distincts
rentes individuelles et collectives
régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER)
régimes enregistrés d'épargne-étude (REEE)
comptes d'épargne libre d'impôt (CELI)
fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR)

Assurance :

Produits en assurance de personnes

8500, boulevard Henri-Bourassa
Bureau 251
Québec (Québec) G1G 5X1
Tél. : 418 623-9805, poste 225
denis.petit@agc.inalco.com

INDUSTRIELLE ALLIANCE
ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS INC.
VOTRE PARTENAIRE DE CONFIANCE

DOT
Électronique
Spécialiste du satellite

NOUVELLES DE LA MRC

SÛRETÉ DU QUÉBEC

Et voilà c'est fait ! Une nouvelle année nous est arrivée ! Bye bye 2009, bienvenue 2010 ! Nous avons tous hâte de voir ce qu'elle nous réserve mais à défaut de savoir quelles surprises nous attendent au fil des prochains mois, on peut toujours s'amuser à imaginer ce que l'on souhaite à notre entourage. Voici les souhaits bien simples d'un policier...

Le calme, la tranquillité. Après tout, vous avez choisi de demeurer à l'île d'Orléans pour son cachet, sa sérénité. Travaillois ensemble et soyons conscients de notre environnement et respectueux de notre entourage.

La prudence. La prudence est un des éléments que vous maîtrisez dans vos vies. Vous choisissez de rouler à vitesse raisonnable, de faire vos arrêts obligatoires et de respecter les autres usagers de la route. Vous pouvez également vous assurer de bien verrouiller vos portières et domiciles, de protéger vos cartes et documents d'identité : vous évitez ainsi bien des désagréments.

La patience. Patience au volant, surtout, mais également dans tous les aspects de votre vie. La perte de patience et l'intolérance sont sources de bien des conflits

autrement évitables. L'accumulation de frustrations déclenche des réponses parfois démesurées qui demandent notre intervention.

Le sentiment de sécurité. Vous avez le privilège de demeurer dans la MRC avec le plus faible taux de criminalité de l'ensemble du Québec. Le taux de crimes contre la personne est très faible et dans la majorité des cas, ce type de crime met en scène des acteurs qui se connaissent et font affaire ensemble. Il s'agit d'un milieu de vie paisible que beaucoup nous envient. Votre contribution est essentielle pour maintenir cette qualité de vie tellement recherchée. Aidez-nous à vous aider : n'hésitez pas à nous signaler les comportements louches ou inhabituels. Peut-être ne sont-ils pas significatifs pour vous, mais ils peuvent être déterminants pour vos voisins et concitoyens.

Pour terminer, au nom des membres de la Sûreté du Québec de la MRC de L'Île-d'Orléans, je vous souhaite à tous santé, amours et amitiés et une belle année meublée de beaux projets et de réalisations petites et grandes.

Christian Plourde lt
Directeur Sûreté du Québec
MRC de L'Île-d'Orléans

Programme d'achat de couches réutilisables

Au cours des deux premières années de sa vie, un enfant aura besoin de 6 000 couches jetables en moyenne, ce qui représente environ une tonne de déchets¹. L'utilisation de couches réutilisables s'avère une façon de diminuer les quantités de déchets ainsi générées. Désireuse d'encourager ses citoyens à adopter le principe des 3RV (Réduction à la source, Réemploi, Recyclage et Valorisation), la MRC de L'Île-d'Orléans offre un remboursement de 150 \$ à l'achat d'un ensemble de couches réutilisables neuf d'une valeur de 200 \$ et plus. Pour ce faire, vous devez faire parvenir à la municipalité de Sainte-Famille le nom et la date de naissance de l'enfant, une preuve de résidence de l'enfant dans la MRC et une copie de la facture d'achat des couches réutilisables, le tout à l'attention de M. Jean-Pierre Turcotte.

Pour plus d'informations, contactez le bureau de la municipalité de Sainte-Famille, au 418 829-3572.

¹http://www.consoglobe.com/de-2678_couches-jetables-vs-couches-lavables.html consulté le 5 janvier 2010.

Collecte des arbres de Noël

La MRC désire remercier tous ceux et celles qui ont participé à la collecte des arbres de Noël 2010. Vous avez ainsi contribué à détourner de l'enfouissement plusieurs arbres, lesquels serviront au club de motoneige des Sorciers ; d'autres seront déchiquetés et les copeaux seront offerts à la population.

Nouveau jour de collecte du recyclage

À compter du 4 février pour le côté sud de l'île (Saint-Laurent, Saint-Jean et Saint-François incluant la rue Lemelin) et du 11 février pour le côté nord (Sainte-Pétronille, Saint-Pierre, Sainte-Famille et Saint-François incluant la route d'Argenteuil), la collecte du recyclage se fera désormais le jeudi. La collecte continuera à se dérouler à toutes les deux semaines.

Avis aux promoteurs souhaitant obtenir une subvention dans le cadre du PMVRMF – Volet II

Depuis le 21 décembre 2009, les promoteurs souhaitant présenter un projet dans le cadre du Programme de Mise en Valeur des Ressources du Milieu Forestier – Volet II 2010-2011 peuvent visiter le site Internet de la MRC de La Jacques-Cartier à l'adresse <http://www.mrc.lajacquescartier.qc.ca/activites/pmvrmf.htm> afin de télécharger les formulaires ainsi que le guide d'information.

La date limite pour déposer un projet est fixée au 28 février 2010. L'édition 2010-2011 du programme demeure néanmoins conditionnelle à la confirmation de la nouvelle enveloppe budgétaire par le MRNF. Ce programme de subvention est destiné à la région de la Capitale-Nationale. La MRC de La Jacques-Cartier agit à titre de gestionnaire du programme.

Le PMVRMF - Volet II permet à toute personne ou tout or-

ganisme de soumettre des projets à caractère sylvicole, faunique, environnemental, récréatif ou éducatif, réalisables dans les forêts privées ou publiques du Québec. À titre d'exemple, pour l'exercice 2007-2008, les projets suivants ont retenu l'attention du comité de sélection : l'aménagement d'une érablière à des fins éducatives, la mise en place d'infrastructures récréatives et d'interprétation, la consolidation de sentiers destinés aux activités de traîneaux à chiens, l'amélioration de la signalisation dans les sentiers récréo-touristiques ainsi que l'aménagement de sentiers destinés au ski de fond.

Le PMVRMF - Volet II repose sur la responsabilisation des collectivités locales et sur une approche de gestion intégrée des ressources du milieu forestier. Il vise, entre autres, à promouvoir un développement régional durable et la création d'emplois tout

en encourageant la participation des collectivités à la prise de décisions en matière de gestion et de mise en valeur des ressources de leur territoire.

Depuis le printemps 2005, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec a officiellement transféré la gestion du PMVRMF – Volet II aux Conférences régionales des élus (CRÉ) dans les régions administratives du Québec. Dans certains cas, comme celui de la Capitale-Nationale, les CRÉ ont délégué la gestion du Programme à un organisme local pouvant agir à titre de représentant du milieu. Pour la région de la Capitale-Nationale, la MRC de La Jacques-Cartier a été désignée pour agir à ce titre et administrer ce programme de subvention jusqu'en 2011.

Dominic Aubé, ing.f. M.Sc.
Responsable du développement durable, MRC de La Jacques-Cartier
418 844-2160 # 239

Le comité de vigie des travaux du pont de l'île, toujours aux aguets

Le 7 janvier dernier, dans les bureaux du CLD de l'Île d'Orléans, le comité de vigie du pont de l'île s'est réuni afin de faire le point sur ce dossier. Le Comité avait invité Mme Louise Villeneuve, responsable des communications à Transports Québec.

Rappelons que ce comité est composé de Jean-Pierre Turcotte, préfet de la MRC, Annette Robitaille, présidente du CLD de l'Île d'Orléans, Marie Langlois, présidente de la Chambre de commerce de l'île d'Orléans, Daniel Pouliot, vice-président de l'UPA, Christian Plourde, lieutenant de la Sûreté du Québec, et Raymond Bernier, député de Montmorency, représenté par Stéve Arbour.

Chantale Cormier agit à titre de secrétaire du Comité.

PONT SÉCURITAIRE ET OUVERT

Tout d'abord, Transports Québec réaffirme que le pont de l'île demeure ouvert et sécuritaire. De plus, une ambulance est à la disposition des citoyens de l'île en permanence à l'entrée de l'île, et ce, tout au long de la durée des travaux. À ce sujet, le lieutenant Plourde confirme que les policiers prennent les moyens nécessaires pour faire sortir rapi-

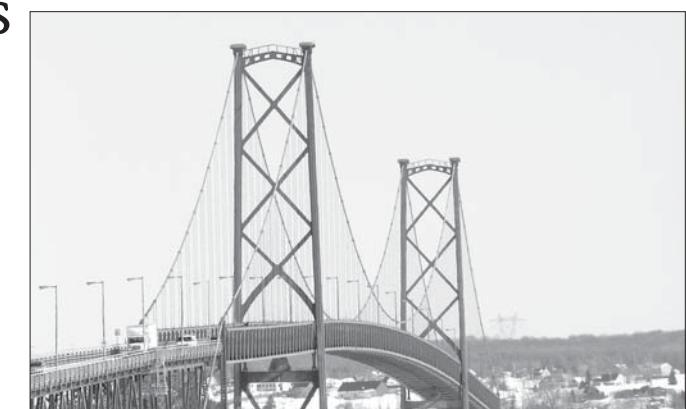


PHOTO : HÉLÈNE BAYARD

dement et en priorité l'ambulance lorsque cela est requis.

Les résultats des travaux de solidification des piles, entrepris à la fin août et complétés à la fin novembre 2009, seront connus ce printemps. Ces analyses, combinées à celles concernant la faisabilité de laisser une voie ouverte en tout temps lors d'une réfection éventuelle du pont, permettront aux autorités du min-

istère des Transports de faire une ou des recommandations à la ministre des Transports. Mme Villeneuve nous a assurés, encore une fois, que lorsque les résultats seront connus et que les autorités en seront saisies, la population de l'île en sera informée.

Le pont de l'île est un ouvrage exceptionnel dont le remplacement de la dalle centrale, construite en un seul bloc, apporte son lot de complexités

techniques. Depuis le constat de la nécessité de remplacer la dalle centrale, le projet a pris une envergure plus grande avec certaines exigences rajoutées, notamment le renforcement des piles pour répondre aux nouvelles normes sismiques et l'obligation de laisser en permanence une voie ouverte durant toute la durée des travaux.

Transports Québec nous assure que, malgré toutes les contraintes techniques, l'ensemble des contraintes et exigences exprimées par le comité sera envisagé et étudié. Une fois la décision arrêtée, un plan de communication sera mis en œuvre avec l'aide de chacun des intervenants membres du comité de vigie des travaux du pont de l'île.

Jean-Pierre Turcotte
Président du Comité de vigie
Préfet de la MRC

DU NOUVEAU À L'ÎLE-D'ORLÉANS



Pierre Perrault
Propriétaire

familiprix.com

Familiprix

Votre Familiprix se refait une beauté !

Plusieurs améliorations et nouveautés à découvrir très bientôt :

- Un département cosmétiques proposant de grandes marques telles que :

LISE WATIER
COSMÉTIQUES

PUPA
MILANO

Dans un Jardin.
ARTISANS DU BIEN-ÊTRE

L'ORÉAL

VICHY
LABORATOIRES

- Un environnement exclusif aux hommes
- Un univers bébé
- Univers confiserie
- Cartes de souhaits
- Un centre photo avec :
 - Station numérique instantanée
 - Service photo d'identité
- Et bien plus encore...

Laura Secord

Nouveau
LOOK
cosmétiques
à découvrir
bientôt



Surveillez nos
RABAIS DE RÉNOVATION
en février

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi: 9h à 21h
Samedi: 9h à 17h • Dimanche: 10h à 17h

Livraison gratuite du lundi au vendredi



sur vos
achats*

*Détails en succursale

Pierre Perrault
1015, rue Prévost, Île-d'Orléans
418 828-2215

Familiprix

AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

638 000 \$ pour la restauration de la maison Drouin

Pierre Shaienks

Le 17 décembre dernier, le député de Montmorency, M. Raymond Bernier, au nom de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), Mme Christine St-Pierre, annonçait un accord de principe de 638 000 \$ pour soutenir la restauration de ce joyau du patrimoine. La ministre avait signé un avis d'intention de classement en juillet dernier. La contribution du MCCCF est réservée en vertu du plan québécois des infrastructures rendu public à l'automne 2007.

TRAVAUX D'IMPORTANCE

Le projet total évalué à 702 680 \$ vise une restauration complète de l'enveloppe extérieure du bâtiment, soit la maçonnerie, la structure et la toiture, ainsi que la restauration des intérieurs et la mise aux normes en regard de la protection incendie. C'est la Fondation François-Lamy qui en complètera le financement par diverses activités-bénéfice.

Prenant également la parole lors de cette conférence de presse, le maire de la municipalité de Sainte-Famille et préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans, M. Jean-Pierre Turcotte, de même que M. Alex

Blouin, président de la Fondation François-Lamy, ont souligné l'importance de la réfection de ce témoin exceptionnel de notre histoire. Cela permettra de poursuivre et d'améliorer la qualité des visites de cette maison, habitée de 1730 jusqu'en 1984, par un contenu éducatif et pédagogique. Les travaux permettront également de mieux contrôler les infiltrations d'air et d'eau et de conserver les objets exposés selon les normes muséales. Il est aussi prévu que le bâtiment puisse rester ouvert sur une plus longue période.

EXPOSITION RENOUVELÉE

M. Blouin a profité de l'occasion pour mentionner que le renouvellement de l'exposition devait maintenant s'amorcer et que son organisme devait amasser plus de 40 000 \$ pour réaliser ce projet qui présentera la maison selon trois grandes époques démontrant l'évolution de la vie de ses habitants. La première partie illustrera les premières habitations des terres de l'île d'Orléans. La deuxième transportera le public vers 1800 et, enfin, une pièce nous permettra de bien saisir la vie de ses derniers habitants par l'aménagement de la chambre-cabane située au grenier.



De g. à dr.: Le préfet de la MRC et maire de Sainte-Famille, M. Jean-Pierre Turcotte, M. Raymond Bernier, député, M. Alex Blouin, président de la Fondation François-Lamy, et Mme Annie Latour, directrice de la Fondation François-Lamy, lors de l'annonce de la subvention du MCCCF.

PROJET EMBALLANT

Une fois les travaux terminés, la maison Drouin devrait avoir une apparence nettement améliorée et la sécurité des milliers de visiteurs attendus accrue. On bonifiera ainsi l'offre de tourisme culturel à l'île et dans la région en offrant un produit

authentique et intégré dans le créneau de l'histoire populaire.

Notons que la population pourra juger de l'importance des travaux et apprécier les améliorations apportées puisque la maison restera ouverte pendant toute la durée des rénovations.

Laissez-moi vous raconter une histoire...

Laissez-moi vous raconter une histoire. L'histoire d'un petit chien, un colley miniature, qui, dans les circonstances de ce récit bien réel, était certainement voué à la mort.

C'était le 31 décembre dernier. Une journée froide et venteuse que le soleil couchant avait à peine réchauffée. Le petit colley, qui se faisait garder dans une résidence de Sainte-Pétronne, profita de l'ouverture d'une porte pour prendre la fuite. Son trajet l'emmena jusqu'à devant chez moi. C'est alors que je l'aperçus pour la première fois, étant assis devant une des fenêtres qui fait face au fleuve. Il était de toute évidence égaré, ayant un pas rapide et frénétique, avec un air de panique dans son allure. Étrangement, il semblait savoir où il s'en allait, se dirigeant vers le fleuve. J'ai juste pris le temps de mettre mes bottes et je suis sorti à sa recherche.

Il y a environ 500 mètres d'ici jusqu'à l'eau et le terrain est assez à découvert, avec, à mi-chemin, un escarpement très incliné qui sépare le terrain du haut et le pré d'en bas. Quand je suis arrivé à l'escarpement, j'ai aperçu le chien qui était rendu en bas; il avançait toujours en direction de l'eau. Je suis descendu sans trop de difficulté et me suis mis à marcher dans sa direction, en l'appelant pour lui faire connaître ma présence tout en essayant de ne pas l'effrayer. J'étais encore à une centaine de mètres de lui quand je l'ai vu embarquer sur la couche de glace qui borde la rive. Je ne comprenais pas son comportement téméraire, encore moins quand je l'ai vu s'élancer dans les eaux glaciales, sans la moindre hésitation.

UNE TRAGÉDIE INEXPPLICABLE

Je me suis avancé jusqu'où je pouvais aller et, avec un étonnement qui me laissait sans mots, j'ai regardé le petit chien nager vers le large pendant environ cinq minutes. J'étais devenu le témoin d'une tragédie inexplicable sans pouvoir intervenir. Il est ensuite disparu de ma vue obstruée par les îlots de glace concassée que charriaient la marée montante en direction de Québec. Quelques minutes plus tard, je suis reparti en direction de chez moi, sachant que ma présence en cet endroit n'était plus nécessaire. Arrivé en haut de l'escarpement, je me suis arrêté pour tendre l'oreille, ayant entendu au loin un faible son à peine perceptible. Avais-je bien entendu un hurlement? Ou était-ce le vent sifflant à travers les branches? Est-ce que la petite bête aurait été capable de se hisser sur la glace dérivante? Une mince lueur d'espoir me saisit!

Arrivé chez moi, je me suis dit que les Gardes Côtes pouvaient peut-être intervenir étant donné que les glaces dérivaient en leur direction vers le port de Québec. J'ai signalé le 911, ne sachant quel autre numéro appeler. Leur expliquant la situation, mon appel fut transféré à la Sûreté du Québec, au poste de l'île, qui a conclu que même si le petit chien était encore en vie, il n'en avait sûrement plus pour longtemps

étant donné qu'il était complètement trempé, qu'il faisait un froid glacial, que les glaces dérivantes l'emmèneraient en plein milieu du fleuve et que la nuit arrivait. Une auto-patrouille est quand même venue sur les lieux et juste avant que le constable ne reparte il m'informa qu'il venait tout juste de recevoir un appel d'une personne qui signalait un chien en fuite. Cette personne fut informé que le chien avait sauté à l'eau et s'était fort probablement noyé.

UNE FIN HEUREUSE

Cela devait conclure l'histoire. Mais quatre jours plus tard, en début d'après-midi, je reçois un appel: « Bonjour. C'est vous le monsieur qui avez vu le chien sauter à l'eau? » Je me suis dit que la propriétaire du chien voulait me remercier pour mes efforts. Et bien pas tout-à-fait! La dame au bout du fil m'informa que le chien avait été retrouvé... de l'autre côté du fleuve... sain et sauf! Ouch! Ou bien Wouff! serait plus approprié!

Par un concours de circonstances qui relève d'une intervention divine, le chien avait réussi à traverser le fleuve en restant je ne sais combien de temps sur les glaces charriées sur une distance considérable, pour revenir avec la marée descendante et se retrouver sur l'autre rive. Il aurait ensuite marché une bonne distance puisque c'est à La Durantaye que le chien a fini son escapade.

Je sais, Noël est passé. Mais joyeux Noël quand même!

**Normand Hébert
Sainte-Pétronne**

**Groupe SUTTON PRO-Étoiles
Courtier Immobilier Agréé**



**ANDRÉ
BUSSIÈRE**
Courtier Immobilier Agréé
418 660-3308
418 956-3308



STE-PÉTRONILLE 299 500\$

Vue sur chutes Montmorency et Québec, près du golf, propriétés 11 pièces 5 chambres, foyer au salon, garage, grand terrain 25 110 P.C. entrée pavée à 20 min de Québec, faut visiter, prix négociable.



ST-FRANÇOIS 349 500\$

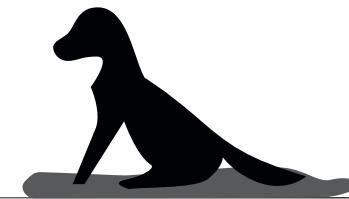
Un coin de paradis dans la nature, accès au fleuve, superbe maison de 3 ans, très ensOLEillée, 29 fenêtres, plafonds bois, portes apparentes, 6 pièces, 3 chambres, foyer au salon, terrain 40 000 P.C.

JE RECHERCHE
Plain-pieds, 3 chambres
À St-Pierre, Ste-Famille
Ste-Pétronne, St-Laurent
MAX 200 000\$

JE RECHERCHE
Propriété au bord de l'eau
3 chambres, grand terrain
À St-Laurent ou St-Jean
MAX 500 000\$

JE RECHERCHE
Belle Ancestrale
Ayant gardé son cachet
2 chambres, vue sur fleuve
MAX 300 000\$

JE RECHERCHE
Cottage Récent
Avec garage, 3 chambres
À St-Pierre, Ste-Pétronne,
St-Laurent, début St-Jean
Où début Ste-Famille
MAX 400 000\$



LA VIE COMMUNAUTAIRE

Club Mi-Temps FADOQ

Bonne et heureuse année à tous les lecteurs et lectrices du journal !

Que ce soit pour chacun de vous une année de joie et de bonheur. Que vos aspirations les plus importantes se réalisent au plus grand bonheur des gens de l'île.

Nous avons recommencé nos activités le 12 janvier à 19 h. Notez bien qu'il est toujours temps d'adhérer à notre club et que vous êtes les bienvenus. Les cours de mémoire se continuent ainsi que le ski de fond, le mercredi à 9 h, au Sillon.

Voyage à Boston du 22 au 25 mai

Nous vous proposons un voyage à Boston du 22 au 25 mai prochain, au coût de 699 \$/occ. double. Ce coût comprend le transport et l'hébergement plus huit repas et les services d'un guide accompagnateur. Les personnes qui ont visité cette ville nous en parlent avec éloge. Soyez les premiers à vous inscrire au cours du mois de janvier auprès de Lise Lemelin, au 418 829-1182.

Une personne du Groupe Voyages Québec viendra nous rencontrer au Sillon le 16 février à 19 h afin de nous fournir toute l'information désirée. De plus, il y aura des prix de présence ainsi qu'un léger goûter. Bienvenue à tous !

Maison Tanguay

Cette année encore, le Club Mi-temps vous offrira des billets pour la maison Tanguay au coût de 10\$ chacun.

Lise Lemelin, présidente par Claudette Gagnon

La Maison des Jeunes

La Maison des Jeunes de l'île d'Orléans tient tout d'abord à vous offrir ses vœux les plus sincères pour 2010. En souhaitant que pour cette nouvelle année vous vous donnez l'occasion de prendre du temps en famille et de discuter ensemble, malgré le tourbillon rapide de la vie.

Activités de la MDJ

Pour notre part, nous avons décidé de vous informer de quelques-unes de nos activités.

Durant le mois de janvier, nous avons discuté avec vos jeunes de leur estime personnelle. Nous avons fait des mises en situation, afin de développer certaines habiletés sociales. De plus, durant la semaine sans fumée, nous avons tenu un atelier sur la prévention du tabagisme.



**Association
Bénévole de
l'Île d'Orléans**

SERVICES PRÉSENTEMENT OFFERTS:

Transport- accompagnement

Popote roulante

Visite d'amitié

Télé bonjour ➤

Gardiennage. Accompagnement- répit

Accompagnement en fin de vie

Dépannage. Parrainage

418 828-1586

Si vous êtes seul, malade ou en perte d'autonomie, si vous vivez une situation particulière ou un passage difficile,appelez-nous pour vous informer sur nos services bénévoles.
Nous pourrons probablement vous aider.

TÉLÉ BONJOUR :

Selon une fréquence pré-déterminée par le bénéficiaire, un bénévole établit un court contact téléphonique régulier, avec une personne demeurant à domicile, afin de s'enquérir de son état de santé, et s'il y a lieu, dépister d'autres besoins.

Session Emmaüs

Notre équipe est heureuse de vous annoncer que nous offrirons une session Emmaüs au printemps 2010. Ce moment de ressourcement est offert à tous ! Une seule obligation : vouloir découvrir qui est Jésus-Parole. Comme les disciples d'Emmaüs, nous marcherons avec Jésus pour redevenir des chrétiens au cœur brûlant.

La session aura lieu un mercredi soir du mois de mars 2010 et le samedi matin 27 mars. L'inscription est nécessaire ainsi que la participation à toute l'activité. Nous vous attendons nombreux. Soyons des baptisés en marche et dynamiques.

Information : Michel Drouin, 418 828-2551 ou Suzanne Guérard, 418 828-9420.

**Suzanne Guérard
pour le CPP**

Manoir Mauvide-Genest

Invitation – Encan chinois

La Fondation des seigneuries vous invite à son encan chinois au centre municipal de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, 10 chemin des Côtes, le vendredi 16 avril 2010, à 19 h. L'encanleur sera M. Michel Guimond, député.

Le grand prix : un ensemble cinéma-maison. Le coût du billet est de 10\$ par personne, buffet et breuvage inclus. Nous sommes à la recherche de commanditaires et de bénévoles.

Pour information : Chantal Javaux, au 418 829-2630 ou 418 829-2241.

Chantal Javaux

Vie communautaire à Saint-Jean

CLUB DE L'AMITIÉ

Les activités du Club de l'Amitié ont repris le 7 janvier dernier et se poursuivront tous les jeudis après-midi à compter de 13 h 30 au Centre communautaire de Saint-Jean et ce jusqu'en avril prochain. Tournoi de pétanque et de whist sont au programme lors de nos prochains soupers communautaires de fin de mois. Venez vous joindre à nous pour terminer la saison.

**Suzanne Tremblay, présidente
418 829-3793**

LIGUE DE QUILLES

Les activités de la ligue de quilles de Saint-Jean se poursuivent jusqu'en avril. C'est l'équipe du capitaine Mario Hébert, avec Jacqueline Giguère, Dominic Audet, Serge Audet et Pascal Boccardi qui a terminé en tête la première partie de saison. Lise Desgagnés a la meilleure moyenne chez les dames et Dominic Audet fait de même chez les hommes.

Nous sommes à la recherche d'une joueuse ou d'un joueur remplaçant pour terminer la saison, en raison d'une absence.

**André Thivierge, président
418 829-2295**

Bénévoles sollicités (ées) : si vous avez le goût de vous impliquer dans votre communauté pour rendre divers services, communiquez avec Claire Beaulé, coordonnatrice de l'ABIO. Vous êtes les bienvenus.

Autre prestation exceptionnelle du Chœur de l'Isle

Pierre Shaienks

C'est devant une salle comble rassemblée en l'église de Saint-Pierre, le 13 décembre dernier, que le Chœur de l'Isle d'Orléans, accompagné des chorales *La Clé des Saisons* et *Les Mèches d'Argent*, a présenté un spectacle de Noël tout à fait magique comme le mentionnait si bien d'ailleurs le titre de leur programme. C'était la deuxième représentation à guichet fermé en deux soirs, après Sainte-Foy, pour les 200 choristes accompagnés de trois musiciens et sous la direction musicale de Marie Coulombe et Richard Vidal. M. Guy Pagé agissait à titre de présentateur.

UN SPECTACLE VARIÉ

C'est la chorale, *La Clé des Saisons*, qui a d'abord fait son entrée et réchauffé la salle, si on peut dire, avec sa *Farandole*, une harmonisation de son directeur Richard Vidal, suivie d'un air sud-américain un peu moins connu, *Villancico*, et de trois classiques du temps des Fêtes. Puis, notre Chœur de l'Isle s'est amené avec quatre autres pièces dont une interprétation tout à fait merveilleuse de

La danse à Saint-Dilon, de Gilles Vigneault. Et, en conclusion de la première partie du spectacle, la chorale *Les Mèches d'Argent* a interprété quatre autres pièces dont une un peu moins connue: *Un flambeau*, *Jeannette*, *Isabelle*, et *Suite de Noël*, des harmonisations traditionnelles mises ensemble et liées musicalement par Richard Vidal.

UNE SALLE PLEINE, UN CHŒUR ÉGALEMENT

Si la salle était bondée, que dire du chœur de l'église de Saint-Pierre qui a vu s'entasser, après l'entracte, les 200 membres des trois chorales. Quel spectacle, ils nous ont offert ! Un répertoire bien choisi et des interprétations superbes. L'assistance qui participait à l'occasion s'est levée d'un bloc dès la fin de l'interprétation du *Minuit Chrétien* par la soliste et directrice de deux des chorales, Mme Marie Coulombe. Richard Vidal a été tout aussi excellent dans ses solos animés du *Noël des petits santons* et du *Noël à Jérusa-*



PHOTO : CHŒUR DE L'ISLE

lem. Et quelle finale avec le *Hallelujah*, de Haëndel ! On en aurait demandé encore et encore.

Bravo aux membres des trois chorales et à leurs directeurs, Marie Coulombe et Richard Vidal, aux musiciens Gilles Breton, Philippe Amyot et Renaud Labelle ainsi qu'au présentateur M. Guy Pagé et aux nombreux bénévoles qui ont permis la présentation de ce spectacle de qualité à si bas prix.

Les chapeaux de nos lutins hantent Saint-Élie-de-Caxton

Pierre Pruneau

Paule Laperrière, de Saint-Jean, a de la suite dans les idées. Elle suit avec bonheur le succès fulgurant de Fred Pellerin et les débordements de son imaginaire qui ont fait de Saint-Élie-de-Caxton la capitale de nos traditions populaires, au grand bonheur des milliers de visiteurs qui y affluent. Elle avoue que la démarche du conteur, auteur-compositeur et scénariste est en harmonie avec son univers créatif et qu'il la stimule à pousser plus loin ses recherches personnelles en art textile.

Une visite préalable à Saint-Élie lui a montré la place des lutins dans ce monde magique : Fred a créé une traverse de lutins dans le village et le restaurant du vieux presbytère s'appelle *Le lutin marmiton*. Elle prépare donc un dossier qu'elle enverra personnellement à Fred décrivant ses chapeaux originaux et le contexte dans lequel ils doivent être présentés au public : les lutins fuient leur demeure à l'arrivée des visiteurs en abandonnant sur place des objets familiers virevoltants. Surpris, le visiteur est confronté à ce mystère que de petits poèmes aident à percer. Il ouvre de grands yeux devant ces traces d'une culture fantastique des plus originales. Fred lui a répondu qu'il aimait beaucoup ses chapeaux mais... le projet d'exposition restera sans suite.

DES BEAUX PROJETS

Paule décide de se rendre sur place avec ses créations. Elle obtient d'exposer ses œuvres durant le temps des Fêtes au restaurant *Le lutin marmiton* dont les hauts plafonds conviennent parfaitement. La propriétaire des lieux est tellement ravie du résultat qu'elle propose à Paule de marier ses chapeaux aux toiles d'une artiste qui exposera l'été prochain dans son restaurant. C'est ainsi que de mai

à octobre 2010, tout en prenant votre repas dans cette belle demeure d'esprit victorien, vous pourrez admirer plus de 60 chapeaux de lutins sortis de l'imaginaire de Paule.

Elle a aussi proposé à Fred Pellerin ses services pour créer les chapeaux que porteront les personnages de son prochain film. Son expérience au Cirque du Soleil et ses capacités créatrices en font une candidate sérieuse pour ce poste. C'est l'équipe de production qui devra procéder au choix des artisans qui travailleront sur le projet.

Paule prend graduellement la place qui lui revient. Elle contribue à répandre à l'extérieur la réputation d'excellence et d'originalité de nos artistes orléanais. Qui sait jusqu'où la mènera cette belle détermination mise au service du bonheur de créer de la beauté ?

PHOTO : PAULE LAPERRIÈRE

Les lutins ont abandonné leurs chapeaux chez *Le lutin marmiton*.



MARIE-JOSÉE DESCHÈNES

architecte

architecture & patrimoine

Téléphone: 418.882.3528

marie-josee.deschenes@globetrotter.net



MAINTENANT



FOURNIER






CHEVROLET

BUICK

Cadillac

- Vente
- Service
- Pièces

AUT. DE LA CAPITALE, SORTIE PIERRE BERTRAND

418 687-5200

www.fournierchev.gm.ca

Allons jouer dehors

Pierre Shaienks

C'est le temps de profiter des plaisirs de l'hiver. Grâce au dévouement des employés municipaux de nos municipalités et de plusieurs bénévoles, nous pouvons encore profiter, sur l'île, de plusieurs patinoires extérieures et de sentiers de ski de fond. Voici donc un résumé des disponibilités et des horaires pour la saison.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE

Ski de fond : Les amateurs de ski de fond peuvent utiliser la piste de Saint-Laurent. Départ au stationnement sur la route Prévost, à Saint-Laurent. Il y a également un accès aux pistes dans le développement de la Seigneurie.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FAMILLE

Patinoire : le lundi : hockey libre de 18 h 30 à 20 h 30 et patinage de 20 h 30 à 22 h..

Le mardi : patinage de 18 h 30 à 20 h et hockey (adultes) de 20 h à 23 h.

Le mercredi : hockey libre de 18 h 30 à 20 h et patinage de 20 h à 22 h.

Le jeudi : patinage de 18 h 30 à 20 h et hockey (adultes) de 20 h à 22 h.

Le vendredi : patinage de 18 h 30 à 20 h 30 et Hockey libre 20 h 30 à 22 h.

Le samedi : patinage de 12 h 30 à 14 h et hockey (libre ou adultes) de 14 h à 17 h.

Le dimanche : patinage de 12 h 30 à 15 h

Patinage et hockey libre de 15 h à 16 h 30. Relâche scolaire : patinage 12 h 30 à 14 h et hockey libre 14 h à 16 h.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PÉTRONILLE

Patinage : deux glaces sont disponibles, une exclusivement pour le patin libre et l'autre pour le hockey libre. À noter que deux équipements de gardien de but sont disponibles sur demande.

Ski de fond : une piste de ski de fond est entretenue sur une distance de 13 km (aller-retour). Le stationnement est situé à l'église et le départ se fait du club de golf. La fin du parcours est à la route Prévost et il n'y a pas de relais disponible.

Ouverture du centre communautaire

Du dimanche au jeudi de 10 h à 21 h et le vendredi et le samedi de 10 h à 22 h.

Avec surveillance : du lundi au jeudi de 18 h à 21 h, le vendredi de 18 h à 22 h, le samedi de 12 h à 22 h et le dimanche de 12 h à 21 h.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN

Patinoire : du lundi au jeudi : patinage libre de 18 h à 20 h et hockey de 20 h à 22 h.

Le vendredi : patinage libre de 18 h à 20 h et hockey de 20 h à 22 h.

Le samedi et le dimanche : patinage libre de 13 h à 15 h et de 18 h à 20 h - hockey de 15 h à 17 h et de 20 h à 22 h.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS

Patinoire : du mercredi au vendredi : patinage libre de 19 h à 20 h et hockey de 20 h à 22 h.

Le samedi et le dimanche : patinage libre de 12 h 30 à 14 h 30 et hockey de 14 h 30 à 16 h 30.

NB. Le chalet des loisirs sera ouvert durant les mêmes périodes et aussi durant la semaine de relâche scolaire du 26 février au 7 mars.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAURENT

Patinoire : en semaine de 18 h 30 à 22 h. Ballon balai le vendredi soir. Fin de semaine de 13 h à 16 h et de 18 h 30 à 22 h. Semaine de relâche scolaire : ouvert tous les jours.

Ski de fond : stationnement disponible sur la route Prévost. Sentiers entretenus. Relais ouvert. Activité spéciale le samedi 27 février avec souper et soirée.



PHOTO : HÉLÈNE BAYARD

Gabriel Paquet, 4 ans, et son papa Pascal et Alexandre Paquet, 2 ans, et sa maman Barbara Giguère, profitent de la patinoire de Sainte-Pétronne.

AGIR DE FAÇON RESPONSABLE ET DURABLE

«L'APPORT IMPORTANT DE MON EMPLOYEUR À LA COLLECTIVITÉ EST VITE DEVENU UNE SOURCE DE FIERTÉ POUR MOI.»

CHRISTINE LENTO,
PRÉPOSÉE AU SERVICE À LA CLIENTÈLE

En 2008-2009 seulement, la Société a remis en dividendes au gouvernement du Québec la somme de 1,375 milliard de dollars. En retournant le fruit de ses activités en entier à la collectivité, Loto-Québec représente un important levier économique québécois.

De bonnes pratiques de conduite hivernale

Julien Milot

La rigueur des hivers cause bien souvent de petits maux de tête aux automobilistes qui ont à circuler sur l'île. Balayé constamment par des vents dominants et objet d'abondantes précipitations, le chemin Royal est régulièrement recouvert d'une couche de neige constituant parfois des pièges redoutables pour les automobilistes. Afin d'éviter toute situation ennuyeuse au volant, voici quelques principes de base à adopter en conduite hivernale.

ABS, SCES/VSC et Antipatinage : qu'en est-il ? De plus en plus de nouveaux véhicules sont équipés de technologies de pointe en matière d'assistance à la conduite. Bien des conducteurs fustigent de tels systèmes électroniques, prétextant ne plus avoir le contrôle de leur véhicule. Toutefois, ces systèmes ne sont nullement conçus pour remplacer le conducteur mais plutôt pour l'assister de manière optimale dans différentes situations critiques.

FREINS ANTIBLOCAGE (ABS)

Le système antibloquage, qu'on appelle également ABS (anti blocking system), détecte constamment la vitesse à laquelle les roues du véhicule tournent. En situation de freinage, si une roue tourne moins vite, le système réduit la force exercée sur cette roue afin d'éviter tout risque de dérapage. Certains conducteurs sont surpris

de constater les craquements qui se produisent sur chaussée glissante lorsqu'ils appliquent les freins fermement. Ces manifestations sont normales et indiquent que le système fonctionne de façon optimale.

SCES/VSC

Le système de contrôle électronique de la stabilité (SCES) ou vehicle stability control (VSC) compare la direction du volant avec la direction prise par le véhicule. Lorsque ces deux directions diffèrent et que le véhicule commence à déraper, le dispositif applique les freins sur une ou plusieurs des roues, réduit le régime du moteur ou encore fait les deux à la fois, de manière à ce que le conducteur puisse reprendre le contrôle du véhicule.

ANTIPATINAGE

L'antipatinage, comme son nom l'indique, vise à éviter la perte d'adhérence d'une roue motrice lors du déplacement du véhicule. Ce système entre généralement en action lorsque le véhicule amorce son déplacement sur une surface glissante, par exemple lorsqu'un feu de circulation passe au vert. Au moment où l'ordinateur de bord détecte qu'une roue tractante révolutionne plus rapidement que les autres, celui-ci relâche l'accélérateur afin de donner le maximum d'adhérence au pneu, et ce, même si le conducteur appuie à fond sur l'accélérateur.

QUE FAIRE EN CAS DE DÉRAPAGE ?

Avant tout, **RESTEZ CALME !** Regardez dans la direction où vous voulez aller et braquez le volant précisément et constamment dans cette direction. **NE FREINEZ PAS et N'ACCÉLÉREZ PAS.** Désactivez le couplage de la force motrice appliquée aux roues en faisant l'une des manœuvres suivantes : pour une transmission automatique, mettez celle-ci au neutre. Pour une transmission manuelle, désembrayez. Ne tournez pas exagérément le volant et surtout, ne faites pas osciller le volant de gauche à droite, ce qui risquerait d'accentuer la perte de contrôle.

COMMENT FREINER SUR UNE ROUTE GLISSANTE ?

Pour un véhicule sans ABS, appuyez aussi fermement que possible sur la pédale de frein, sans toutefois bloquer les roues, afin de maximiser la puissance de freinage. Si vous sentez qu'une des roues se bloque, relâchez légèrement la pédale puis enfoncez-la à nouveau jusqu'à ce que le véhicule se soit immobilisé. Ne pompez pas les freins.

Pour un véhicule muni de l'ABS, appliquez simplement une pression sur la pédale de frein et ne la relâchez pas. Le système effectuera tout le travail requis

afin d'immobiliser le véhicule le plus rapidement possible.

VOTRE VÉHICULE S'EST ENLISÉ ?

Pratiquez alors un mouvement de balancier avant - arrière avec le véhicule afin de procurer à ce dernier un élan suffisant pour le soustraire de sa position. **SURTOUT**, n'appuyez pas sur l'accélérateur à outrance : vous ne feriez que patiner et, par l'effet de chaleur provoqué, créer une surface glacée qui vous compliquerait encore plus la tâche. Un pneu doit mordre dans la neige et non glisser.

EN RÉSUMÉ...

En conduite hivernale, rappelez-vous des principes de base suivants : ralentez, gardez une plus grande distance avec le véhicule qui vous précède, méfiez-vous de la glace noire entre 4°C et -4°C, n'utilisez pas le régulateur de vitesse afin de garder en tout temps le contrôle, effectuez des mouvements lents et précis dans vos changements de voie, accélérations, freinage et braquage du volant.

Bonne route !

L'ÎLE AUX MILLE TRÉSORS

Des rêves pour 2010 : chacun pour soi ou tous pour un

**Une chronique de
Bernard Dagenais**

J'ai rêvé que j'entrais à l'île d'Orléans accueilli par des îlots de verdure et de fleurs, par des fermes et des maisons ancestrales, par un troupeau de vaches qui ruminaien au champ, par les percherons attendant d'être attelés, par les carrioles. Ce rêve nous ramène un demi-siècle en arrière. Plusieurs d'entre nous ont, de leur vivant, connu ce spectacle. Mais les vaches ont disparu. Et les fleurs ont cédé la place à la vie moderne : garage, manufacture, commerces divers, centre bancaire, garderie, centre d'information. Et cette ouverture sur la modernité a permis à des milliers de personnes de venir s'installer dans l'île et de profiter de ses avantages.

Au temps des troupeaux de vaches, il y avait de nombreux commerces de proximité qui se sont envolés au fur et à mesure que les nouveaux arrivants ont pris l'habitude de faire leurs achats à la ville. Mais sont vite apparus d'autres commerces qui ont mis en valeur les produits de l'île. Et ces produits se sont diversifiés avec les nouvelles habitudes culinaires et

alimentaires des résidants et la curiosité des visiteurs pour tout ce qui était du territoire.

À l'aube de cette nouvelle décennie, pouvons-nous dire que nous avons trouvé à l'île un bel équilibre satisfaisant pour les nostalgiques du passé et les tenants d'une vie moderne désireux d'entrer dans le XXI^e siècle ? Ma réponse est non.

Tous ceux qui se sont attachés à la sauvegarde du patrimoine acceptent mal que l'île se développe au gré de la fantaisie des uns et des autres, sans plan directeur de ce que sera notre milieu de vie dans dix ou vingt ans. Ceux qui vivent ici depuis des générations ont envie d'échapper aux mille contraintes que leur impose la protection d'un milieu qu'ils aimeraient changer ou qu'ils voudraient exploiter davantage. Et les nouveaux résidants, selon leurs intérêts du moment, oscillent entre l'une et l'autre attitude.

En fait, il n'y a aucune vision partagée ou souhaitée de ce que sera l'île d'Orléans dans dix ans. Ceux que j'appelle les arti-

sans du développement sans planification se battent avec l'appui des autorités pour éliminer tout contrôle sur les activités d'occupation des sols et critiquent avec véhémence toutes les contraintes que leur impose le ministère des Affaires culturelles. Et ceux qui rêvent d'un schéma contraignant critiquent le ministère pour son laisser-faire.

Aujourd'hui s'impose à l'île d'Orléans une nouvelle philosophie, tout à fait caractéristique des temps actuels, celle du droit absolu de l'**individu**. Celui-ci revendique le droit de disposer à sa guise de l'environnement qui lui appartient : agrandissement, garage, bâtiment secondaire, piscine, empiètement sur les restrictions des lignes de lots, démolition, tout lui est dû. Mais si son voisin utilise les mêmes prérogatives, alors il se bat pour conserver son droit de vue, sa tranquillité, l'harmonie des lieux. En somme, l'île d'Orléans est en train de se développer au gré des égoïsmes individuels, à commencer par le nôtre.

Les permis d'occupation des sols sont octroyés en vertu d'une réglementation adaptée pour faciliter le travail de l'inspecteur municipal. Moins il y a de contraintes, plus c'est facile à administrer. Les dérogations mineures sont accordées pour faire plaisir à tout le monde. Et on demande aux voisins de venir se plaindre si la dérogation ne leur plaît pas. Mais entre voisins existe un équilibre fragile... Alors, personne ne dit rien.

Mon rêve pour la décennie 2010 : que le développement de l'île se réalise à partir d'une vision d'ensemble. Que les permis d'occupation des sols ne soient pas uniquement accordés en fonction de réglementations minimales, mais d'une vision globale de ce que sera l'île dans dix ans. Que les autorités imposent aux individus le vouloir-vivre collectif plutôt que de faciliter leur petit confort ou intérêt individuel. Seuls les milieux de vie qui ont imposé ces contraintes à leurs citoyens ont maintenu leur attrait universel.



1 877 822-0671
6090, boul. Ste-Anne, L'Ange-Gardien
www.langloisvw.ca



Une maison ancestrale revit à Saint-Pierre



Nicole Bédard

En 2001, Isabelle Paradis et Pierre Laforest ont acquis une maison ancestrale au 223, chemin Royal, à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans. Passionnés d'art, d'architecture et d'histoire, ils ont alors entrepris la restauration de ce bâtiment datant du 19^e siècle et dont les fondations furent érigées en 1680.

Les plus vieux actes notariés qui ont pu être retracés concernant cette maison sont ceux de la donation faite par Pierre Pichet à son fils, en 1828. Ensuite, elle fut acquise par la famille Gosselin. «C'est pourquoi, nous dit Isabelle, nous l'avons baptisée la maison Pichet-Gosselin. On sait que les fondations sont d'origine, mais on découvre que la charpente de la maison est faite de poutres datant du 19^e siècle. L'explication serait qu'elle aurait été incendiée peu après sa construction.»

Pour mener à bien les travaux de rénovation, ils ont suivi les judicieux conseils de Roger Chouinard, architecte à la MRC de L'Île-d'Orléans, qui leur fit remarquer alors que la partie arrière des fondations menaçait de s'écrouler et qu'il fallait d'abord s'y attaquer. En même temps, on répara l'entrée de la cave qui avait été modifiée avec des blocs de béton placés devant les murs de pierre.

«Après avoir consolidé les fondations à l'arrière, ce fut la corvée d'arrachage. On a ôté tous les prélates qui cachaient des planchers d'érable», nous dit Isabelle. Elle résume en ajoutant : «Tout ce qui était vieux avait été caché. Il a donc fallu enlever tous les matériaux de style moderne qui avaient été utilisés par les anciens propriétaires.» Aussi, on a défaît le revêtement de la toiture pour la refaire cette fois en tôle à la canadienne, en prenant soin d'isoler d'abord par l'extérieur. Par la suite l'avant et l'arrière de la maison furent recouverts de planches de bois et les côtés le seront de bardages de cèdre.

En faisant ces travaux de restauration, on a découvert des objets anciens : une bouteille à fond rond datant du 19^e siècle, des pipes en terre cuite, des morceaux de poteries ou vaisselles du Régime français, etc. On a pu constater aussi que les poutres des murs avant et arrière mesurent 50 pi de longueur.

Isabelle et Pierre ne s'attendaient pas à travailler aussi fort pour rénover cette maison. Ils sont étonnés de constater l'ampleur des travaux. Il y a parfois des surprises qui les attendent. C'est ainsi qu'ils viennent de se rendre compte que les fondations à l'avant de la maison ont bougé vers l'extérieur et qu'il va falloir creuser pour les réparer. Par conséquent, les coûts engendrés par cette aventure sont plus élevés que prévu. «Heureusement, nous dit Isabelle, que nous avions envisagé de vivre ce projet à long terme. Quant on en sent le besoin, on prend du repos, on sort sur le magnifique terrain de 70 000 pi² qui entoure la maison ; on fait aussi un jardin l'été appréciant le décor environnant.»

Ils ne peuvent travailler à plein temps sur ce chantier : Pierre est artiste peintre et doit d'abord remplir ses contrats ; quant à Isabelle, elle est restauratrice d'œuvres d'art au Centre de conservation du Québec, ce qui l'amène à s'absenter tous les jours pour son travail. De plus, ils veulent consacrer du temps à leur petite fille.

Ils ne pourront oublier tout le travail accompli, car ils ont immortalisé les fruits de leurs efforts à ce jour dans un livre intitulé *Une maison, un chantier de restauration* où l'on retrouve des photographies illustrant les diverses étapes de ce projet avant et après la restauration. On peut y admirer les pièces qui sont déjà restaurées : la cuisine, la salle à manger, la salle de bain, la salle de lavage et trois chambres à coucher. Ce livre peut être vu à l'adresse suivante : <http://69.25.104.81/bookstore/detail858125>

PHOTO : NICOLE BÉDARD

Pierre Laforest et Isabelle Paradis ont entrepris des travaux de restauration gigantesques tout en s'occupant de leur petite fille Garance.

PHOTO : ARCHIVES ISABELLE PARADIS

La maison Pichet-Gosselin, durant les rénovations.

PHOTO : ARCHIVES ISABELLE PARADIS

La maison Pichet-Gosselin a maintenant belle allure avec son toit en tôle à la canadienne.

SUDOKU

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doit contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3. Ce jeu est une conception de Cabu Michaud.

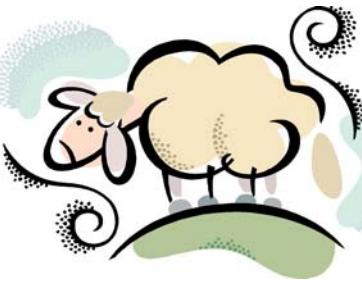
Solution en page 19.

NIVEAU : MOYEN

5					7	4	
	6			3			8
		4		9			2
			9				3
	1	5				8	6
8					4		
2				4		6	
	7		6				9
		1	2				5

Surprenez vos invités avec cet agneau unique élevé à notre bergerie.

Bergerie Saute-Mouton



NOUVEAU !!!

À LA DEMANDE GÉNÉRALE,
NOUS OFFRONS MAINTENANT
DE LA FONDUE D'AGNEAU !

Nous demeurons disponibles par téléphone tout l'hiver pour vous servir.

Nos côtelettes, gigots et cubes sauront certainement ravir les plus exigeants !

Au plaisir !

Karine Bélanger et Éric Lachance
1081, chemin Royal
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans G0A 3W0
Tél. : 418 829-3254
www.makisoft.net/SauteMouton

Auberge-restaurant la Goéliche

Menu bistro

(3 services) à partir de 27 \$
plat principal à la carte
à partir de 16 \$
disponible les vendredis
et les samedis soir (sauf St-Valentin)

Les déjeuners du samedi et du dimanche matin

Le menu à partir de 9 \$
à partir de 8 heures déjeuner en continu

22, chemin du Quai, Sainte-Pétronille
tél. : 418 828-2248 • 1-888-511-2248 www.goeliche.ca infos@goeliche.ca

Le Comptoir de partage déménagera en avril 2010

Nicole Bédard

Le Comptoir de partage situé à Saint-Pierre, au sous-sol de l'ancien bâtiment de la Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans, déménagera au sous-sol de la sacristie de l'église de Saint-Pierre en avril prochain. Sylvette Morin, présidente du Comptoir, explique que cette décision aura pour effet de rendre l'édifice disponible pour sa vente éventuelle par les dirigeants de la Caisse, dans les mois qui viennent.

D'importants travaux seront effectués dans le local qui abritait jadis le Club de l'âge d'or au sous-sol de l'église Saint-Pierre. Un mur séparera la salle de chauffage du lieu de vente du Comptoir. On réservera un espace pour les sacs de vêtements hors saison et on fermera l'accès à la sacristie. La fenêtre située sur le côté sera remplacée par une porte qui donnera accès directement sur l'extérieur. Il sera toujours possible de venir y déposer des vêtements en tout temps. « Le coût des travaux sera en partie défrayé grâce aux revenus générés par le Comptoir et avec l'aide de subventions », nous dit Sylvette Morin.

Le local nouvellement aménagé sera prêté gratuitement par la fabrique au Comptoir de partage qui retournera à ses anciennes amours. En effet, il avait vu le jour en février 1985 dans un vestiaire qui se trouvait au sous-sol de l'église de Saint-Pierre. Un an plus tard, il était déménagé au sous-sol de la meunerie pour ensuite, en 1989, se retrouver au sous-sol de la Caisse Desjardins où il a été hébergé gratuitement pendant 20 ans.

UN SERVICE PLUS QU'UTILE

Plus de 25 bénévoles font partie de cet organisme qui rend un service plus qu'utile à la population de l'île, à celle des environs, ainsi qu'aux travailleurs saisonniers venant de l'extérieur du pays. Ces dernières années, le Comptoir de partage a généré un budget annuel de 2 500\$ environ. La plupart des vêtements sont vendus au prix de 0,25\$ et 0,50\$ chacun et on a distribué, depuis sa fondation, près de 50 000\$ en dons à différents organismes sans but lucratif et de charité. On peut donc imaginer qu'il y a eu des tonnes de vêtements qui ont été ainsi recyclés en 25 ans.



Le Comptoir de partage déménagera au sous-sol de l'église de Saint-Pierre.

La présidente, Sylvette Morin, veut profiter de l'occasion pour remercier les dirigeants de la Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans, les marguilliers de la fabrique La Sainte-Famille d'Orléans, ainsi que la municipalité de Saint-Pierre pour leur ap-

pui dans l'œuvre du Comptoir du partage et dans ce projet d'aménagement d'un nouveau local. Elle nous assure que les mêmes services seront offerts à la population et qu'on continuera d'ouvrir le jeudi soir et le samedi matin.

12^e édition du Concours québécois en entrepreneuriat

Le 14 janvier dernier, les sept centres locaux de développement (CLD) de la région de la Capitale-Nationale donnaient le coup d'envoi de la 12^e édition du Concours québécois en entrepreneuriat (CQE) pour la région de la Capitale-Nationale. Cet événement, tenu sous la présidence d'honneur de M. Alain Guay, président de Caron et Guay, valorise les initiatives entrepreneuriales tant au niveau scolaire que dans le milieu des affaires. Les lauréats régionaux se partageront 20 000 \$ en bourse et courront la chance de remporter les honneurs au niveau national.

Lors du lancement du volet régional, M. Guay a affirmé avoir accepté avec

grand plaisir la présidence d'honneur du Concours québécois en entrepreneuriat. « La relève entrepreneuriale est très importante pour le développement et la vitalité de notre région. Le concours se révèle être, année après année, une véritable source d'inspiration pour les jeunes, et ce, autant dans le cadre d'un projet scolaire que d'un réel projet d'affaires. Leur participation peut être l'élément déclencheur pour susciter leur intérêt ou le coup de pouce dont ils auront besoin pour démarrer leur entreprise. J'encourage donc tous les jeunes entrepreneurs à soumettre leur projet. »

Le Concours québécois en entrepreneuriat a pour mission de favoriser le dévelop-

vement de l'entrepreneuriat au Québec en récompensant l'entrepreneuriat étudiant ainsi que la création d'entreprises. Spécifiquement, ce concours cible deux catégories différentes : les jeunes du milieu scolaire qui ont réalisé des projets faisant appel à leurs habiletés d'entrepreneur et les nouveaux entrepreneurs qui sont bien souvent au stade de démarrage de leur entreprise.

VOLET CRÉATION D'ENTREPRISE

Les candidats dans le volet création d'entreprise peuvent s'inscrire dans l'une des six catégories suivantes : innovation technologique et technique, exploitation/transformation/production, commer-

ce, services aux entreprises, services aux individus, économie sociale et bioalimentaire. Ce volet s'adresse aux personnes de 18 ans et plus qui ont un projet d'entreprise et qui en sont aux premières étapes de la réalisation. En s'inscrivant elles s'assurent d'avoir une longueur d'avance en faisant preuve de rigueur et de discipline dans la présentation de leur plan d'affaires ; elles s'offrent de surcroît une notoriété qui ne laisse pas indifférentes les institutions financières, se démarquent de la mêlée et contribuent à la vitalité économique locale.

Les entreprises en démarrage ont jusqu'au lundi 15 mars 2010 pour déposer leurs projets. Pour de plus amples renseignements, contactez Julie Goudreault, au 418 829-0297. Vous pouvez également avoir plus d'informations au lien Internet : www.concours-entrepreneur.org

Julie Goudreault,
conseillère aux entreprises
CLD de L'Île d'Orléans

DECTRONIQUE INFORMATIQUE

ORDINATEURS * COPIEURS * LOGICIELS * RÉSEAUX

RÉPARATION D'ORDINATEURS

Dépôt de service à SAINT-PIERRE I.O.

Jean-Marc Ferland, président

Dépôt de service à Saint-Pierre : 828-2070

Détailleur autorisé Acombe
(comptabilité pour entreprises)

1000, boul. du Parc-Technologique, bureau 102
Québec (Québec) G1P 4S3

Tél. : 418 650-6667 FAX : 418 650-6116

Courriel : jmf@delectronique.qc.ca

À votre service depuis 1984

ÉCURIE VALKY

FERME A. LACHANCE

Offrez-vous des moments inoubliables...

418 575-0198 4296, chemin Royal, Sainte-Famille, I.O. Ouvert à l'année

- > Randonnée avec chevaux
- > Sentier pédestre
- > Camping sauvage
- > Aire de pique-nique
- > Auto-cueillette avec chevaux et vente de jus de pomme
- > Pension pour chevaux
- > Vente de bois de chauffage

CLINIQUE DENTAIRE

Dr PIERRE ROBITAILLE

Dr SOPHIE TURCOTTE

d.m.d.

CHIRURGIENS DENTISTES

URGENCE 7 JOURS

1201, boul. des Chutes, Beauport (Québec) G1E 2G3

661. 4868

Interac

Paiement Direct

VISA

ASSURANCES

Depuis plus de 60 ans

VOTRE COURTIER NÉGOCIE POUR VOUS

affilié à COURTIERS UNIS

ASSURANCES RÉSIDENTIELLES ET COMMERCIALES

- AUTOMOBILES ■ VOYAGES
- FEU ■ VOL ■ VALEUR À NEUF
- CHOIX DE PLUSIEURS ASSUREURS
- NOUVEAU: ASSURANCE CONTRE LE VOL D'IDENTITÉ
- VIE ■ SALAIRE ■ REER
- AGRICULTEUR
- RESPONSABILITÉ
- CAUTIONNEMENTS ■ ETC.

CLAUDE CHABOT

667-8550 www.pechabot.com (documentation gratuite) infopechabot@courtiersunis.com PAYABLE EN 12 VERSEMENTS

Fax: 661-3409 2255 boul. des Chutes, Québec (Beauport) G1C 1X1

Carnet de voyage



L'amphithéâtre romain de Syracuse.

Richard Sage

Les plaques tectoniques se bousculent. La terre crache du feu. La cendre assombrit le ciel. Ici, les dieux ont côtoyé les humains. Autrefois le Nouveau Monde, la Sicile devint, au fil du temps, un carrefour sur la route des civilisations.

Notre avion y atterrit sur six couches de lave. Un paysage à la fois brûlé et fleuri. Des montagnes aux flancs escarpés, des villages accrochés aux éperons rocheux. Un littoral étroit avec ses stations balnéaires ; des villes aux vieux quartiers centraux moyenâgeux grouillants. Au nord, les cônes éoliens fument ; au sud, à la hauteur de Tunis, l'île de Lampedusa attend les milliers de damnés de la terre qui se noieront.

La Sicile, carrefour des civilisations

L'histoire s'est incrustée dans un décor qui cuit. Les Grecs y ont laissé vignes, oliviers et ruines magnifiques ; les Romains, partis avec la forêt, ont oublié les grands propriétaires terriens dans des demeures somptueuses ; les Arabes ont cultivé oranges, citrons, pistaches, fines herbes, développé l'irrigation ; les Normands ont bâti cathédrales et châteaux et légué des yeux

bleus ; les Espagnols ont peaufiné le style baroque avec des nuées d'angelots. La vie n'a jamais été facile ici. Dominé par les puissances étrangères puis par les grands propriétaires jusqu'au XX^e siècle, le peuple a vu la Mafia se glisser entre lui et le pouvoir politique pour devenir un acteur incontournable de la réalité sicilienne.

Syracuse

Syracuse. Le fond de l'air est doux. Nous nous cherchons. Les gens comprennent nos *Scusi, Non capisco, Grazie*. Devant tant de détermination, certains nous accompagnent. Sous un éclairage soigné, la façade sculptée des immeubles, des encorbellements, des balcons ventrus en fer forgé, des rues en pavés... Le coup de foudre : en haut d'un escalier majestueux, dans une maison de la noblesse recyclée en B & B, Marisa nous accueille, inquiète de nous voir arriver si tard... et sans bagage.

Le calcaire des murs a pris une teinte de miel. Les hirondelles animent le ciel et plongent entre les bâtiments de la place du Duomo, un aménagement architectural monumental avec ses édifices baroques. Un réseau inextricable de ruelles ne mène nulle part sinon de découverte en découverte. Dans une de ces ruelles, nous ferons le meilleur repas du voyage, la cuisine de l'arrière-pays. De la fraîcheur aux fines herbes avec un goût d'amandes, des vins costauds.

Syracuse, la ville la plus riche de l'empire grec a été le témoin de la première mondiale des *Perse d'Eschyle*, en 472 av. J.-C. dans un magnifique théâtre creusé à même le calcaire au sommet de la ville. Vingt comédiens, perdus dans l'immensité de la scène, joignent leurs voix au chant des oiseaux pour discourir de la guerre, de l'absurdité, de la fatalité devant 15 000 spectateurs baignés par le soleil couchant.

Taormina

Nous roulons. Nous empruntons une bretelle dans un tourbillon de pétales. Une route sinuose monte vers Taormina, une terrasse coincée sur un rocher. Des vues spectaculaires. Sorte de Babel du tourisme international avec villas et grands hôtels du siècle dernier. Tout, ici, respire la richesse. Même les chats sont gras. La ville embaume. Des restaurants dans les escaliers, des pianos sur les trottoirs.

À l'aube, Vincenzo, 74 ans, siffle en arrosant le jardin de l'hôtel. Son jardin, son hôtel. 15 chambres avec vue sur la baie. Des grues mécaniques montent à



PHOTO : RICHARD SAGE

PHOTO : RICHARD SAGE
Les cendres du volcan Etna assombrissent le ciel de la Sicile.

PHOTO : RICHARD SAGE

La cathédrale d'Ortigie.

l'assaut du paysage. Nous descendons à la plage en téléphérique. Des Africains et des Asiatiques échoués là, offrent de la paccotille dans un incessant va-et-vient. C'est la mondialisation. Il faut bien survivre.

Des routes vers les villages nichés au bord du vertige. D'abord la cathédrale et

À suivre

Meilleurs voeux pour la nouvelle année

Les membres du Conseil des maires et la directrice générale de la MRC vous souhaitent une année riche en réalisations personnelles et professionnelles. Que la

santé, l'amour, la joie, le plaisir et la sérenité vous accompagnent, ainsi que vos proches, toute l'année durant.



PHOTO : PIERRE SHAINEK

Assises, de g. à dr. : Mme Lina Labbé, maire de Saint-François, et Mme Chantale Cormier, directrice de la MRC. Debout, de g. à dr. : M. Jacques Trudel, maire de Saint-Pierre, M. Yves Coulombe, maire de Saint-Laurent, M. Jean-Claude Pouliot, maire de Saint-Jean, M. Jean-Pierre Turcotte, maire de Sainte Famille, et M. Harold Noël, maire de Sainte-Pétronille.



Me Jacques Bouffard
notaire et planificateur financier



Médiation familiale • Immobilier • Testament •
Mandat d'inaptitude • Curatelle • Succession •
Célébration de mariage civil • Homologation de
mandat d'inaptitude • Visites à domicile

Bureau: 681-4573; fax: 681-2493

6655 Pierre-Bertrand, bureau 212, Québec G2K 1M1

828-2180
1449, ch. Royal
Saint-Laurent
I.O. G0A 3Z0

VOYAGES
FASCINATION-LOUISBOURG

Proche des gens de l'île

ACHETEZ CHEZ NOUS et courez la chance d'obtenir un de nos super prix

- Souper table d'hôte avec vin (2 pers) chez GRECO
- Billet spectacle de votre choix(2 pers)
- Crédit Voyages Fascination Louisbourg

*** Détails et conditions à l'agence

PRÉPAREZ VOS VACANCES
Avant les blues de l'hiver !!!!!!!

WASHINGTON
22 au 25 avril 2010. Départ de Québec ACCOMPAGNÉS par Stéphanie Pinet

BOSTON et SALEM
à la fête de la Reine(mai 2010)
Départ de Québec(guidée)

COMPOSTELLE en Tandem
3-13 sept. 2010
Un défi solidaire en collaboration avec la Fondation québécoise du cancer \$2469* par personne ACCOMPAGNÉS par Francine Allard

Nous sommes partenaires de TOURS SOLAZUR pour les départs de Québec vers NEW-YORK et BOSTON Contactez-nous pour connaître les départs.

AVANTAGE POUR VOUS !!!!!!
Profitez de notre partenariat avec la compagnie d'assurance CROIX BLEUE afin d'obtenir les meilleures tarifs.

Contactez un de nos agents et venez nous voir.

Détenteur d'un permis du Québec
Prix excluant \$3,50/\$1000 contribution aux fonds d'indemnisation de l'OPC
Tarif à partir de

Tél. : 418 660-0287 ou 418 649-1392 Beaupré
418 827-3795 Sainte-Anne

AFFAIRES MUNICIPALES

MUNICIPALITÉ DE Sainte-Famille

Résumé de la séance du 11 janvier 2010

Résolution autorisant l'achat d'un classeur

Une résolution est prise afin d'autoriser l'achat d'un classeur Ignifuge Gardex latérale quatre tiroirs au montant de 2 433 \$.

Résolution nomination comité consultatif d'urbanisme

Une résolution est prise afin de nommer M. Yves Lévesque au Co-

mité consultatif d'urbanisme. Le mandat de M. Jean-Charles Paquet ainsi que Mme Lyne Boulanger est également prolongé jusqu'au 31 décembre 2011.

Résolution frais de déplacement pompier

Une résolution est prise afin d'accorder un montant de 50 \$ à M. Francis Blouin, lors de ses dé-

placements de La Pocatière à Québec, pour la formation de pompier 1.

Résolution transformation bureau

Une résolution est prise afin d'autoriser Messieurs Bruno Simard et Mathieu Drouin, ainsi que Mme Sylvie Beaulieu, à entreprendre les démarches pour trouver un

entrepreneur détenteur d'une licence pour procéder à la transformation du bureau municipal.

Assemblée du conseil

Assemblée régulière lundi 1^{er} février 2010

Bienvenue à tous !

Sylvie Beaulieu
Directrice générale

Bibliothèque Sainte-Famille & Saint-François

Pour nous joindre : 666-4666 # 8083

Le comité des bénévoles de la bibliothèque souhaite à toute la population de Sainte-Famille et

Saint-François une bonne année 2010 avec de la santé, du bonheur et de la paix.

Et notre souhait le plus cher est tout simplement : « Venez en grand nombre visiter notre très belle bibliothèque. » Vous ne serez pas déçus.

Horaire : le mercredi de 19 h à 21 h et le dimanche de 9 h 30 à 11 h 30.

MUNICIPALITÉ DE Saint-François

Affaires municipales

Voici, pour débuter le compte rendu mensuel, un message de Mme Lina Labbé, mairesse de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.
*Bonjour,
En ce début de 2010, puisse cette année être votre meilleure.*

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter santé, paix, prospérité et une bonne année 2010. Si besoin je suis toujours disponible.

Lina Labbé, mairesse

Élections municipales

C'est avant la séance du 11 janvier dernier que les nouveaux

conseillers élus sans opposition le 18 décembre 2009, se sont officiellement joints aux conseillers et conseillères déjà en place. La composition du conseil s'établit donc comme suit : M. Roger Simard, au siège no 1, Mme Lauréanne Dion, au siège no 2, M. Claude Beau-chemin, au siège no 3, M. Jacques Drolet, au siège no 4, Mme Ca-roline Roberge, au siège no 5, Mme Micheline Darveau, au siège no 6 et Mme Lina Labbé, à titre de mairesse de la municipalité.

Séance du 17 décembre

Pour amorcer l'année 2010, un retour sur la séance extraordinaire consacrée au budget 2010, qui a été tenue le 17 décembre 2009, est de mise. Voici donc les prévisions budgétaires de cette année :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2010

Revenus et Affectations

Taxes

Foncières générales (Articles 33 & 205)	468 756 \$
Provisions pour remboursement de taxes	(10 000 \$)
Taxe de secteur (Déneigement chemin du Quai)	1 838 \$
Matières résiduelles	63 610 \$
Tenant lieu de taxes foncières (Art 254)	5 525 \$
Roulettes	960 \$
	530 689 \$

Revenus externes

Biens culturels classés	3 700 \$
Taxe sur la valeur foncière (PERI - Fédéral)	75 \$
Compensation commission scolaire	250 \$
Amendes cour municipale	1 000 \$
Remboursement de la TVQ	11 300 \$
	16 325 \$

Autres revenus de source locale

Photocopies	60 \$
Télécopies	50 \$
Certificats taxes et évaluation	100 \$
Location - Locaux & salle (Centre Le Sillon)	11 000 \$
Location concessionnaire (halte routière)	1 500 \$
Autres revenus	3 000 \$
Permis de construction	2 000 \$
Licences de chien	200 \$
Licences de chenil	400 \$
Droits de mutation immobilière	10 000 \$
Intérêts banque et autres investissements	1 500 \$
Intérêts sur arrérages de taxes	3 000 \$
	32 810 \$

Affectation du surplus

Surplus affecté à l'exercice (Général)	66 923 \$
	66 923 \$

Total des revenus et affectations

646 747 \$

Dépenses

Administration générale

Conseil	39 685 \$
Application de la loi	74 096 \$
Gestion financière & administrative	92 000 \$
Greffé	3 500 \$
Évaluation	20 100 \$
Autre (Sillon et employé municipal)	80 311 \$
	309 692 \$

Sécurité publique

Police	97 887 \$
Protection contre l'incendie	49 077 \$
Sécurité civile	665 \$
Sécurité publique - Autre	500 \$

148 129 \$

SUITE EN PAGE 15



Architecture Jessica Sheedy T.P.

Téléphone : 265-9296

Messagerie : jessica.sheedy@sympatico.ca



MEMBRE DE L'ORDRE DES
TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS
DU QUÉBEC



Réalisation de **plans d'architecture** pour mieux définir vos besoins; répondre aux exigences des autorités municipales et clarifier le contrat entre vous et d'éventuels entrepreneurs pour vos projets de : **Rénovation, Agrandissement ou Construction neuve**

Images en 3 dimensions pour visualiser le projet avant sa réalisation



BMR
le groupe

LIVRAISON (CAMION GRUE 50')

CENTRE DE RÉNOVATION R. LÉTOURNEAU INC.

1732, chemin Royal, St-Jean I.O.

- Service courtois et rapide
- Portes, fenêtres de bois et de PVC
- Peinture SICO
- Programme patrimoine en vigueur pour 2009

• **Tél. : 829-2952 / 829-3598**

- Prix COMPÉTITIFS
- Matériaux de construction (estimation par ordinateur gratuite)
- Estimation gratuite à domicile (portes, fenêtres, tôle, revêtement)
- Plomberie et électricité

Suite des affaires municipales de Saint-François, page 14

Transport

Voirie municipale	26 000\$
Enlèvement de la neige	29 396\$
Éclairage des rues	12 700\$
Circulation et stationnement	1 500\$
Transport collectif	2 400\$
	71 996\$

Hygiène du milieu

Collecte et transport des matières résiduelles	65 710\$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	
Urbanisme et zonage	1 000\$
Rénovation urbaine	3 000\$
	4 000\$

Loisirs et culture

Patinoire	5 700\$
Parcs et terrains de jeux	5 500\$
Parcs régionaux (halte routière)	7 085\$
Bibliothèque	4 000\$
Projet Internet haute vitesse	20 435\$
	42 720\$
	4 500\$
	646 747\$
	101 903 360\$
	0.4600\$

Dépenses en immobilisations**Total des dépenses budgétées****Évaluation imposable****Taux de la taxe foncière (par 100 \$ d'évaluation)****Taux des matières résiduelles**

Résidence	135,99\$
Camping	2 500\$
Ébénisterie	275\$
Épicerie	555\$
Garage	390\$
Fermes	165\$
Restaurant	500\$
Roulotte	100\$

Séance du 11 janvier

Comme il est maintenant d'usage, un suivi des dossiers importants de la municipalité a été livré aux membres du conseil et aux citoyens présents.

Réseau d'égout

Ce projet approche de sa mise en œuvre et pour s'assurer que le tout s'effectue dans les règles de l'art, un avis juridique a été demandé par la municipalité et des rencontres sont prévues d'ici la fin de janvier avec les différents intervenants au dossier. Les citoyens intéressés par ce projet sont donc invités à assister aux prochaines séances du conseil qui seront très importantes pour la mise en place de ce projet.

Internet haute vitesse

La demande d'aide financière commune des municipalités de Saint-Jean, Sainte-Famille et Saint-François, sous la gouverne de la MRC de L'Île-d'Orléans, est maintenant déposée et nous espérons tous obtenir une réponse positive le plus rapidement possible.

Résumé de la séance

Mis à part les résolutions administratives usuelles soit l'adoption des procès-verbaux et des dépenses, la lecture de la correspondance

et les discussions des dossiers de la MRC, les membres du conseil ont approuvé le versement de la taxe sur les services téléphoniques (911) directement à Centrale d'appels d'urgence Chaudière-Appalaches, responsable de ce service sur le territoire de la MRC de L'Île-d'Orléans.

De plus, la firme Mallette s'est vue reconduite pour agir à titre de vérificateur comptable de la municipalité pour les exercices financiers 2010, 2011 et 2012. Une résolution pour nommer les membres du Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité a aussi été adoptée ; par conséquent, Mmes Line Labbé et Doris Dion ainsi que MM. Robert Aubé et Félix Bédard travailleront en collaboration avec Mme Caroline Roberge, conseillère au siège no 5, qui a été désignée pour y représenter le conseil municipal et agir à titre de présidente du comité.

Il me reste en terminant à vous offrir en complément de ceux de madame la mairesse, mes meilleurs vœux pour la nouvelle année et à vous convier en grand nombre à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal, prévue pour le

lundi 1er février prochain à 20 h au centre Le Sillon. À souligner également celle du Conseil des maires de la MRC de L'Île-d'Orléans, qui se tiendra le mercredi 3 février, à 20 h, à Sainte-Famille.

Je vous rappelle que je suis à votre service du **lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h tout en portant à votre attention un point très important : mes responsabilités m'amènent assez régulièrement à devoir fermer le bureau municipal. Il est donc plus que recommandé de vous assurer que le bureau n'est pas fermé soit par téléphone soit au moyen de la bande déroulante de la page d'accueil de site Internet municipal. Ceci vous évitera bien des désagréments.**

**Marco Langlois, g.m.a.
Directeur général secrétaire trésorier**

MUNICIPALITÉ DE **Saint-Jean**

Coup d'œil sur la vie municipale À la séance du 11 janvier dernier :

Avis de motion

Avis de motion est donné annonçant la présentation d'un règlement établissant le taux des taxes, le coût des services et les conditions de perception pour l'année 2010.

Cotisations

Deux adhésions sont reconduites : Association des directeurs municipaux : 514 \$ plus taxes et Association québécoise d'urbanisme : 100 \$ plus taxes.

Résultat journée d'enregistrement

Un registre a été ouvert le 29 décembre dernier, concernant le règlement 2009-291 décrétant une

dépense de 125 000 \$ et un emprunt du même montant remboursable sur 10 ans pour l'achat d'un camion incendie usagé, de type citerne autopompe.

- Nombre de personnes habiles à voter sur le règlement numéro 2009-291 : 1 118.
- Nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu : 122.
- Nombre de signatures apposées : 0.

Le règlement 2009-291 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

Démissions pompiers

M. Guy Turcotte et M. Daniel Lachance remettent leur démission comme pompiers volontaires de la municipalité.

Embauche de deux nouveaux pompiers

M. Marco Langlois, de Saint-François, et M. François Delisle, de Saint-Jean, sont engagés en remplacement des pompiers démissionnaires.

Politique d'embauche des pompiers

Une politique d'embauche des pompiers est adoptée.

Formation

Autorisation est donnée pour le paiement d'une formation RCR qui sera donné par l'Ambulance Saint-Jean à 11 pompiers de la municipalité ; coût 1 375 \$.

Mandats

M. Michel Picard, arpenteur géomètre se voit confier la préparation d'un plan d'implantation pour la bâtie située au 2336-2338

chemin Royal (\pm 500 \$) et Mme Jessica Sheedy préparera un devis technique contenant les modifications préliminaires de la même bâtie, en fonction des besoins futurs : caserne incendie et locaux pour fins de réunions et formations des pompiers (\pm 1 300 \$).

Autorisation travaux correctifs

En compensation pour les dommages causés au puits du 8, rue de l'Église, à la suite du dynamitage lors des travaux d'égouts, autorisation est donnée pour l'installation d'un système de traitement d'eau et remplacement de pièces : \pm 11 350 \$.

Dossier plus d'un bâtiment sur un même lot

Ce dossier est réactivé et cinq propriétaires seront avisés qu'ils ont jusqu'au 1er juillet 2010 pour régulariser la situation, soit en procédant au démantèlement du logement ou en faisant la preuve que celui-ci est conforme à la réglementation municipale.

Camp Saint-François

Autorisation est donnée pour le renouvellement de l'entente pour les activités de terrain de jeux pour l'été 2010 ; le coût payé par la municipalité pour chaque enfant est de 320 \$, transport en sus.

Patinoire

Autorisation est donnée pour l'achat d'un équipement de gardien de buts : environ 600 \$.

Voici les prévisions budgétaires adoptées le 11 janvier dernier, à l'intérieur d'un tableau comparatif :

SUITE EN PAGE 16

Présent partout sur l'Île d'Orléans

Venez visiter nos bureaux

Toute l'équipe continuera de vous offrir le même excellent service à notre nouvelle adresse :

1147, chemin Royal, local 201
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans
(Antérieurement CLSC)

Tél. : 418 828-9137

Téléc. : 418 828-1447

Un bureau d'assurance sur l'Île... géré par des gens de l'Île



Gérard Tailleur



Lisette Turcotte



Nadine Julien



Marie-Josée Beaudoin

GROUPE
LEDOR
INC.
MUTUELLE D'ASSURANCE

DIVISION
LÉVISIENNE-ORLÉANS

Suite des affaires municipales de Saint-Jean, page 15

REVENUS	Budget		
	2008	2009	BUDGET 2010
Taxes sur la valeur foncière	810 119	849 606	866 733
Tarification services municipaux	243 622	246 927	283 967
Compensation tenant lieu de taxes	8 800	10 041	5 800
Autres recettes sources locales	46 665	36 600	39 400
Autres services rendus	6 650	13 291	25 200
Transferts conditionnels subvention gouv.	118 406	12 900	24 500
Appropriation du surplus	60 000		
TOTAL DES REVENUS	1 294 262	1 164 365	1 245 600
DÉPENSES			
Administration générale	386 377	395 310	440 028
Sécurité publique	296 525	280 326	298 033
Transport routier	34 305	35 774	39 605
Hygiène du milieu	148 971	151 887	189 521
Urbanisme	15 210	16 330	16 650
Loisirs et culture	101 481	104 044	95 215
Frais de financement	91 900	84 794	77 604
Remboursement dette à long terme	67 193	54 900	61 544
Investissements	152 300	46 000	27 400
TOTAL DÉPENSES & INVESTISSEMENTS	1 294 262	1 169 365	1 245 600

L'adoption du budget 2010 détermine les taux de taxes suivants :

TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE	Coût au 100\$ d'évaluation	
Foncière de base	0,2570	
Service de police	0,1000	
Communauté métropolitaine de Québec	0,0040	
Quote-part MRC	0,0680	
Immeubles non résidentiels	0,2900	
Spéciale égouts service dette	0,0088	
Spéciale égouts foncière opération	0,0023	
Spéciale fils service dette	0,0150	

TAXES SUR AUTRE BASE		Coût / unité
Spéciale égouts service dette		593\$
Égouts opération réseau		155\$
Ordures usagers ordinaires		139\$
Ordures catégorie 1		293\$
catégorie 2 a		488\$
catégorie 2 b		391\$
catégorie 3		391\$
catégorie 4		293\$
catégorie 5		391\$
catégorie 6		391\$
catégorie 7		195\$
catégorie 8		293\$
catégorie 9		293\$
catégorie 10		195\$
Compensation pour les roulettes		250\$

POMPIER VOLONTAIRE À SAINT-JEAN

Conformément à la politique d'embauche adoptée le 11 janvier 2010, les personnes aptes et intéressées à joindre l'équipe des pompiers volontaires sont invitées à donner leur nom à la municipalité afin de constituer une liste permanente de pompiers.

Pour combler un poste actuellement vacant, les candidatures sont attendues d'ici le 25 janvier 2010.

Exigences requises :

- être en bonne condition physique ;
- être disponible ;
- accepter de suivre de la formation ;
- être habile à travailler en équipe ;
- demeurer ou travailler sur le territoire de la municipalité de Saint-Jean ou de Saint-François, côté sud.

Les années de service à donner sont prises en considération.

Pour toute question, communiquez avec le directeur du service incendie, M. Michel Fortier, au 418 829-2924.

Cette invitation s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes ; le

masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Jours et heures d'ouverture du bureau municipal

Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Prochaine séance ordinaire du conseil municipal : le 1^{er} février.

Bibliothèque vents et marées

Voici quelques titres de livres nouvellement arrivés à la bibliothèque

Web Mortem, de Christine Adamo.

La Couturière Tome 2, de Francine Allard.

Paradis, clef en main, de Nelly Arcand.

Nous étions jeunes encore, de Gilles Archambault.

Le Cocon, de Jeannette Bertrand.

Haute-ville, Basse-ville, de Jean-Pierre Charland.

Charleston Sud, de Pat Conroy.

Un bonheur si fragile Tome 1 L'engagement, de Michel David.

Les nombrils Tome 4, de Delaf-Dubuc.

Le réseau de Corneille, de Ken Follett.

Nuits d'été en Toscane, d'Esther Freud.

Le dernier américain, d'Elizabeth Gilbert.

Lili Klondike Tome 3, de Mylène Gilbert-Dumas.

La faim de la Terre Tome 1, de Jean-Jacques Pelletier.

La faim de la Terre Tome 2, de Jean-Jacques Pelletier.

Il y a encore beaucoup d'autres titres ...

Prenez note que vous pouvez consulter l'état de la collection de la bibliothèque sur internet à : http://bibliotheque.saintjeaniledorleans.ca/opac_css/

N'oubliez pas que vous pouvez renouveler vos livres par téléphone aux heures d'ouverture de la bibliothèque. Avant de vous déplacer, lorsque la température est incertaine, communiquez avec la bibliothèque afin de savoir si celle-ci est ouverte.

Le Cercle Bec et Plumes

Le Cercle d'écriture Bec et Plumes se réunit le 3^e lundi de chaque mois, entre 13 h 30 et 15 h.

Isabelle Pouliot
Conseillère responsable pour la Bibliothèque Vents et Marées

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à l'agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 911 de verser à CAUCA (Centrale d'appels d'urgence Chaudière-Appalaches) toutes les remises de la taxe imposée. **Embauche d'un pompier**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'embaucher M. Simon Gosselin à titre de pompier pour la municipalité.

Demande de création et d'adoption d'une politique d'embauche à la MRC de L'Île-d'Orléans

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à la MRC de L'Île-d'Orléans de créer et d'adopter une politique d'embauche.

Prochaine réunion du conseil municipal : lundi le 1^{er} février 2010 à 20 h.

Claudette Pouliot
Directrice générale / secrétaire trésorière

MUNICIPALITÉ DE Saint-Laurent

Résumé de la séance du conseil tenue le 11 janvier 2010

Adoption du Règlement # 502-2010

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le Règlement # 502-2010 ayant pour objet de fixer la rémunération du maire et des conseillers municipaux.

Adoption du Règlement # 503-2010

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le Règlement # 503-2010 déterminant le taux de taxes foncières générales à taux variés, le taux de taxes spéciales ainsi que les modalités de paiement pour l'année 2010.

Adoption du Règlement # 504-2010

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le Règlement # 504-2010 fixant le tarif de compensation concernant l'enlèvement obligatoire des ordures ménagères.

Adoption du Règlement # 505-2010

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le Règlement # 505-2010 relatif à l'imposition d'un permis et d'une compensation pour les roulettes.

Versement à un tiers de la taxe sur les services téléphoniques

Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans
Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée, Claudette Pouliot, directrice générale / secrétaire trésorière de la susdite municipalité :

QUE : - le rôle de perception, suite à l'imposition des taxes pour l'année 2010 est maintenant terminé et déposé au bureau et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans les délais prévus.

Donné à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans ce treizième jour de janvier 2010.

Claudette Pouliot
Directrice générale / secrétaire trésorière



Soins complets des pieds

15 ans d'expérience

Joanne Sainte-Marie
Infirmière diplômée



Sur rendez-vous
Tél. : 418.829.0361
Cell. : 418.932.8886

3604 chemin Royal
Sainte-Famille
Île d'Orléans, G0A 3P0



Poissonnerie Joseph Paquet
NOS POISSONS FUMÉS :
ESTURGEON, ANGUILLE, SAUMON ET TRUITÉ

2705, ch. Royal St-Pierre
Île Orléans, QC G0A 4E0
www.josanguille.ca
Tél : 418-828-2670
Fax : 418-995-0525
josanguille@yahoo.ca



800, boul. Ste-Anne
Beauport, (Québec)
G1E 3M2

Picard & Picard Inc.

Arpenteurs-Géomètres

Michel Picard et Claude Picard

Arpenteurs-Géomètres



Tél.: (418) 664-1135

Sans frais: (877) 742-2730

Rés.: (418) 828-2330

Télécopieur: (418) 664-1047

LA PAGE DES JEUNES

Noël à travers le monde



PHOTO : HÉLÈNE BAYARD

Frédéric Picard, Keven Bisson-Pelletier, Marie-Lee Tom, Gabriel Chamberland et Laury Masson ont fièrement participé à l'exposition sur Noël à travers le monde.

En décembre dernier, les élèves de 4^e et 5^e année de l'École de l'Île d'Orléans, à Saint-Pierre, ont monté une exposition qui leur a permis de découvrir comment on fêtait Noël ailleurs dans le monde.

Nos enseignantes, Nadia Pouliot et Annick Vézina, ont choisi 16 pays. En équipes de trois, nous avons fait des recherches sur Internet. Nous avons trouvé comment se nommait le Père Noël dans chaque pays. Nous avons aussi découvert comment se déroulait la Fête de Noël ailleurs : par exemple, quelles étaient la nourriture et les traditions typiques du temps des Fêtes. Avec beaucoup de patience, nous avons fait des décorations comme on en trouve dans ces pays et nous avons aussi fabriqué les drapeaux qui les représentent.

Avant de commencer ce projet, beaucoup de ces pays nous étaient inconnus. Nous avons appris beaucoup de choses ; par exemple, qu'aux États-Unis, le temps des Fêtes commence tout de suite après Thanksgiving (l'Action de grâce) et qu'il y a beaucoup de décorations dans les



PHOTO : HÉLÈNE BAYARD

Jean-Christophe Huot, Roxanne Ouellet, Ève Lachance, Pénélope Simard et Shanie Tanguay ont appris beaucoup de choses en participant à l'expo Noël à travers le monde.

magasins. Comme chez nous, ils ont des sapins de Noël, échangent des cadeaux et des groupes de personnes chantent des chants de Noël dans les rues. Ils mangent aussi de la dinde farcie et rôtie et servent un gâteau au chocolat spécial appelé « gâteau du président. »

Au Mexique, les célébrations commencent le 16 décembre ; ils fêtent en famille, recréent la scène de la Nativité et chantent mais n'offrent pas de cadeaux. Ils fabriquent aussi de belles crèches et de jolies couronnes et décorent avec des lumières multicolores mais n'ont pas de sapins. En Irlande, ils ont des calendriers de l'Avent et au Danemark, traditionnellement, c'est le père de famille qui décore seul le sapin puis, dans le noir, il allume des bougies et fait ensuite entrer la famille dans la pièce où tout le monde chante autour du sapin.

Nous avons présenté cette exposition aux élèves des autres classes de l'école et à nos parents.

**Laury Masson
Marie-Lee Tom**



PHOTO : FÉLIX BÉDARD

Les scouts de l'île d'Orléans vivaient leur premier camp de la saison les 12 et 13 décembre dernier. Parmi les activités organisées, il y a eu un feu de camp, un déjeuner en plein air, des chants, des jeux et la remise du foulard à chacun, en signe d'appartenance à ce mouvement de jeunes. De g. à dr. : Madeleine Bolduc, Emma Desjardins, Jean-Félix Vézina, Colin Rousseau, Ralph Bourdeau et François Bédard.

La poule aux œufs d'Or

Le 8 janvier dernier, à la bibliothèque municipale de Sainte-Famille, les élèves de l'École de l'Île d'Orléans ont rencontré M. Roger Dubé, auteur et illustrateur des livres de la collection Presto et Balthazar, venu présenter son tout dernier livre : *La poule aux œufs d'or*. Cet excellent conteur a su captiver les enfants en les faisant participer au bruitage lors de la lecture de l'histoire grâce à plusieurs instruments méconnus comme un rakatak du Pakistan, un bull roarer de l'Australie, un sifflet rossignol et un tambour du Tibet. Cette activité très interactive a énormément plu aux petits comme aux grands et s'inscrit parfaitement avec un des objectifs du plan de réussite de l'école, soit promouvoir la lecture. Merci aux responsables de la bibliothèque.

**Valérie Beaudin
Enseignante 3^e cycle
École de l'Île d'Orléans**

La visite du Père Noël à Sainte-Famille

Hélène Bayard

Comme chaque année depuis au moins 25 ans le Père Noël est venu rencontrer ses petits amis de Sainte-Famille. Encore une fois, les lutins du Père Noël se sont affairés à la préparation du grand jour que les petits attendent avec impatience chaque année. Aidé de ses lutins, le Père Noël a offert des cadeaux à tous les enfants de moins de 12 ans qui habitent la municipalité.

Enfin, le moment tant attendu arrive

Par un beau dimanche après-midi le gymnase de Sainte-Famille fourmille de petits et grands, impatients de rencontrer le Père Noël. Les petits s'attroupent autour du sapin et les plus grands scrutent les cadeaux en espérant découvrir ce qui se cache à l'intérieur.

On entend la clochette qui annonce l'arrivée espérée. Le Père Noël fait son entrée à l'appel des jeunes qui scandent son nom. Gentil personnage, le vieil homme prend

le temps de saluer chacun au passage en se rendant à son fauteuil pour commencer la distribution des cadeaux. Un à un, les petits montent sur les genoux de l'homme à la barbe blanche qui prend le temps de parler à chacun leur demandant s'ils ont été sages et s'ils ont écouté leurs parents. Homme de grande patience, il attend que les parents prennent les photos et que les plus petits retournent dans les bras de leurs parents.

C'est l'occasion pour les parents et grands-parents de socialiser en nouant de nouveaux contacts ou tout simplement renouer avec les anciens. La distribution de cadeaux terminée, le Père Noël souhaite à tous un joyeux Noël et donne rendez-vous aux petits, l'an prochain. Chacun repart le cœur joyeux avec son présent en ayant déjà hâte au prochain dépouillement.

**AUTOMOBILES
MICHEL BLOUIN
et fils**

www.automblouin.com / autoblouin@hotmail.com

727, Prévost, Saint-Laurent, Île d'Orléans (Québec) G0A 3Z0 Tél. : 418 828-9196

ACHAT ET VENTE D'AUTOS USAGÉES



ANNONCES CLASSEES

Recherche

Couple de retraités cherche logement 5½ au rez-de-chaussée pour le 1^{er} juillet 2010.
418 204 4524.

L'Auberge la Goélique est à la recherche de résidents du village de Sainte-Pétronne pour héberger deux stagiaires de l'école hôtelière de Thonon, en France. Les stagiaires viendront au Québec parfaire leur formation en hôtellerie de la mi-mai à la fête du Travail. Idéalement, la résidence devrait être à distance de marche de l'auberge. Les modalités de location seront à discuter.

Contactez Marie-Andrée Turgeon, Auberge La Goélique.
418 828-2248 ou infos@goeliche.ca

Cherche femme de ménage pour entretien ménager résidentiel à Sainte-Pétronne ; une demi-journée aux deux semaines. Horaire flexible selon vos disponibilités. Communiquer avec nous.
418 828-0036

Couple dans la quarantaine recherche un logement 3½ ou 4½ sur l'île pour le 1^{er} juin ou le 1^{er} juillet.
418 828-2351 ou 1 514 680-9884

Personne pour l'entretien ménager dans une résidence privée à Saint-Laurent. Un jour semaine. Prévoir son transport. Références demandées. Communiquer avec C. Milot
Jour : 418 692-2425 Soir : 418 828-2163

Offres d'emploi

Espace Félix-Leclerc.

Emploi d'été, préposé(e) à l'accueil, 35 heures/semaine, horaire flexible, salaire selon les compétences. Faire parvenir votre CV à : Espace Félix-Leclerc, 682 chemin Royal, Saint-Pierre I.O. QC G0A 4E0 ou par courriel à : felixleclerc@videotron.ca

Le Relais des Pins cherche plongeurs(ses), serveurs(ses), cuisiniers(ières) pour le temps des sucres et pour l'été. Envoyer votre CV à relaisdespins@videotron.ca ou par fax au 418 829-3681.
418 829-3455

Recherche personne mature et responsable pour cuisiner des repas 3 jours/semaine (lundi, mardi et mercredi) durant la période estivale (juin, juillet, août). Contactez Magalie.
418 828-2587

Solution

5	2	9	8	1	7	4	3	6
1	6	7	4	3	2	5	8	9
3	8	4	6	9	5	7	1	2
7	4	2	9	8	6	1	5	3
9	1	5	7	2	3	8	6	4
8	3	6	1	5	4	9	2	7
2	5	8	3	4	9	6	7	1
4	7	3	5	6	1	2	9	8
6	9	1	2	7	8	3	4	5

ERRATUM

Pierre-Paul Plante

Dans l'édition de décembre dernier, nous avons fait un malencontreux oubli. En effet, l'article 1959-2009 — *Cinquante ans de navigation dans les glaces* aurait dû porter la signature de M. Pierre-Paul Plante en plus de celle de Pierre Pruneau. Nous prions M. Plante de nous excuser de cet oubli et nous en profitons pour souligner sa précieuse collaboration.

Charles Godin

Une erreur s'est également produite dans le texte *Les phoques ne sont pas tous en Alaska*. C'est en effet M. Charles Godin (et non Grondin), de Saint-François, qui nous a aimablement signalé la présence de l'animal sur la grève de Saint-François et fourni la photo. Nous le prions d'excuser notre erreur.

Autour de l'île est un journal communautaire imprimé à 4 500 exemplaires et distribué gratuitement dans les six municipalités de l'île d'Orléans.

Pour nous rejoindre : 828-0330; télécopieur : 828-0741;
courriel : autourdelile@videotron.ca; adresse postale : C.P. 124, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, G0A 4E0

Rédactrice en chef : Hélène Bayard

Adjoint : Pierre Shaienks

Coordonnatrice de la production / adjointe administrative : Laure-Marie Vayssairat

Collaborateurs et collaboratrices : Nicole Bédard, Charles-Eugène Bergeron, Nadège Broustau, Bernard Dagenais,

Line Frenette, Normand Gagnon, Lucie Lapointe, Julien Milot, Pierre Pruneau et Marie-Hélène Therrien.

Correcteur et correctrices : Nicole Bédard, Line Frenette et Bernard Raphy.

Direction artistique : Geneviève Pinard

• Catapultedesign

Imprimeur : Les Presses du Fleuve

L'OPINION DU LECTEUR

Parlez-nous de vos oiseaux...

Les oiseaux se rassasiant dans nos mangeoires et picossant les blocs de suif ou fouillant le sol pour se gaver de graines sont l'un des plus beaux spectacles de l'hiver. Ils sont magnifiques et colorés et le dénuement des arbres nous permet de les observer à loisir.

Parlez-nous de vos oiseaux. Envoyez-nous vos plus belles photos d'eux. Nous nous ferons un plaisir de publier vos textes et photos.

La rédaction



PHOTO : PIERRE-PAUL PLANTE

Le drapeau de l'île

Je suis un adepte d'acheter local et d'encourager tout ce qui peut contribuer à augmenter le sentiment d'appartenance à notre coin de pays.

Ayant un grand sentiment de fierté et d'appartenance, j'ai installé un mât pour hisser le drapeau du Québec, qui soulignait le mieux mon appartenance. Mais depuis plus de deux ans, je prête attention au projet d'un nouveau drapeau pour bien identifier l'île d'Orléans. Puisque le projet de drapeau de l'île est réalisé, je suis allé à la municipalité pour m'en procurer un. À ma grande surprise, même sans jamais avoir vu le drapeau, on m'a informé que le prix était de 80\$. Je veux bien encourager les marchands de l'île, ce que je fais systématiquement, mais je pense que la MRC de L'Île-d'Orléans manque une belle occasion d'encourager les insulaires à afficher leur appartenance.



André Masse
Sainte-Famille

Déjeuner du député

Pour information et réservation, communiquez avec le bureau de comté au 418 660-6870 au plus tard le lundi 15 février.

Carole Masson

« Je suis un expert, je travaille entre ciel et terre. »



ESSOUCHEMENT, ÉMONDAGE ET ABATTAGE D'ARBRES FENDAGE DE BOIS LOCATION DE FENDEUSE ASSURANCE RESPONSABILITÉ

829-2579
Cellulaire : 264-1544

YVES LANDRY

255, chemin Royal, Saint-Jean, I.O. G0A 3W0

DATES BUTOIR À RESPECTER

Publicité :

lundi 1^{er} février

(Réservation d'espace et matériel publicitaire)

Textes et communiqués :

mercredi 3 février

Distribution :

vendredi 19 février



